

contact.sev

Aujourd'hui, l'encart
rapport social SEV 09

1^{er} Mai à Lausanne

Le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard s'en est pris aux cadeaux de la Confédération à l'UBS.

Page 5



Dumping: intensifier les contrôles

Suite à un rapport du SECO, il s'avère nécessaire d'intensifier les contrôles sur les lieux de travail pour limiter le dumping provoqué par la libre circulation des personnes.

Page 8



Beatrice Ben Amara

L'employée du secrétariat central SEV s'occupe de l'intendance du congrès.

Page 20

Le tribunal d'arbitrage de la CCT BLS a rendu son jugement

Au BLS + 2,7 % de paye

Suite à la décision du tribunal d'arbitrage de la CCT BLS, la compagnie s'est engagée à accorder une augmentation générale des salaires de 1,4 % ainsi que de mettre à disposition 1,3 % de la masse salariale pour des augmentations individuelles. Cette augmentation globale de 2,7 % des salaires a lieu avec effet rétroactif dès le 1^{er} avril 2009.

nal a tranché: + 2,7 % d'augmentation pour le personnel du BLS, dont 1,3 % pour des augmentations de salaire individuelles liées au système. Pour des raisons dépassant ses

compétences, le tribunal d'arbitrage n'a pas pu entrer en matière sur la revendication d'accorder un jour de vacances supplémentaire.

Page 2



L'automne passé, la communauté syndicale active au BLS, composée du SEV et de transfair, a fait appel au tribunal d'arbitrage, conformément aux dispositions de la convention collective de travail, parce qu'elle ne trouvait pas d'issue satisfaisante aux négociations salariales. Le tribunal d'arbitrage a délibéré le samedi 9 avril à Berne, sous la direction d'Ueli Hofer, ancien président de la Cour suprême du canton de Berne. Le tribu-

Conflit social à la Compagnie de navigation du lac de Constance

Le SEV a gagné à la bataille navale

La nouvelle direction de la Compagnie de navigation du lac de Constance (Bodensee-Schiffahrtsgesellschaft, SBS) voulait diminuer les salaires, supprimer les indemnités et rallonger le temps de travail, tout ça à la fois, ni plus, ni moins. Le personnel de la compagnie et le SEV ont bien entendu réagi face à ce projet de démantèlement sauvage des conditions de travail. Des négociations ont

eu lieu sous l'œil du conseil d'Etat thurgovien (lire *contact.sev* N° 8). La réaction syndicale a été payante. La direction de la SBS a dû faire marche arrière. Il n'y aura ni diminution des salaires, ni suppression des indemnités. Par contre le temps de travail sera rallongé; une décision qui devrait permettre à la compagnie de naviguer dans des eaux financières plus tranquilles. *pmo/AC*

EDITO

BIENVENUE DANS LE FUTUR

Chères et chers collègues,
Nous voilà arrivés au congrès. Le congrès c'est l'organe le plus important de notre syndicat. Les 19 et 20 mai nous passerons en revue l'activité effectuée par notre syndicat durant les deux années écoulées. Nous débattons sur les buts que nous avons ou n'avons pas atteints. Il y aura de la reconnaissance et des critiques. Mais un congrès n'est pas fait uniquement pour regarder dans le rétroviseur. Nous devons avant tout diriger notre regard vers le futur. C'est durant le congrès qu'il faudra décider sur notre travail syndical pour les deux prochaines années. Nous débattons et déciderons des principales orientations que nous voulons prendre dans les domaines de la politique sociale et contractuelle, ainsi que sur la politique des transports. Nous devons également nous occuper de nos affaires internes. Des thèmes comme le recrutement et la réforme de nos structures sont inscrits à l'ordre du jour. Le menu est copieux. Je me réjouis de ce congrès. J'espère que les débats seront engagés et captivants. Il y aura d'intéressants discours, sans oublier l'hommage que nous rendrons aux collègues de notre syndicat qui sont partis ou qui partent à la retraite ou qui quittent leurs fonctions. Bienvenue au congrès, bienvenue dans le futur !

Giorgio Tuti,
président ad intérim du SEV

NOUVEAU DIRECTEUR DE LA CAISSE DE PENSIONS CFF

Markus Hübscher, 46 ans, a été nommé directeur de la Caisse de pensions CFF. Il succède à Rudolf Stampfli qui prend sa retraite. La Caisse de pensions CFF compte 57 000 assurés pour un capital de prévoyance de 14 milliards de francs. L'assainissement de la Caisse de pensions CFF sera le principal défi que M. Hübscher devra relever. Nous ne pouvons que lui souhaiter plein succès !

Le démêlé salarial au BLS a été réglé par le tribunal d'arbitrage. Mais ensuite ?

La CCT en point de mire

Le SEV a plusieurs questions à régler dans son partenariat social avec le BLS. Suite à la décision du tribunal d'arbitrage (lire page 1), de nouvelles négociations s'annoncent, dont le renouvellement de la convention collective de travail. Entretien avec Nick Raduner, secrétaire syndical SEV responsable du dossier BLS.

d'arbitrage. L'automne passé, nous trouvions que pour de nombreux collaborateurs le BLS n'offrait pas de réajustements salariaux suffisants. Maintenant, nous avons en main une solution qui se laisse voir. Ce qui est important dans cette affaire, c'est que le tribunal arbitral accorde, par le biais des négociations salariales, une reconnaissance pour le travail accompli par nos collègues du BLS, et ceci malgré une conjoncture peu favorable.

Qu'est-ce que représente exactement ce jugement pour les collaborateurs du BLS ?

Cela signifie qu'ils touchent tous une compensation du renchérissement, compensation par ailleurs prévue par le système salarial, et que la plupart d'entre eux vont toucher des augmentations individuelles.

Quel avenir aura le partenariat social avec le BLS, suite à ce recours au tribunal d'arbitrage ?

Le tribunal d'arbitrage ne s'est pas prononcé sur plusieurs divergences que nous avons avec le BLS, dont notre revendication d'un jour de vacances supplémentaires. Cela n'empêche pas que nous allons poursuivre les négociations pour renouveler la convention collective de travail, dans le but de décrocher les meilleures conditions de travail possibles pour nos membres. En plus de la CCT, nous devons régler avec le BLS l'affaire dite du « jugement Orange », c'est-à-dire le paiement des indemnités également durant les vacances pour les services réguliers de nuit et le dimanche. Le BLS reste il faut bien le dire, un partenaire social difficile.

Interview pmo/AC



Le BLS, une compagnie qui marche bien et qui peut son personnel.

Comment juges-tu la décision prise samedi dernier par le tribunal d'arbitrage sur la question des salaires ?

C'était juste de notre part d'avoir fait appel au tribunal

Votation de ce week-end: « Pour la prise en compte des médecines complémentaires »

Vers une baisse des coûts ?

C'est la dernière ligne droite pour voter sur l'article constitutionnel intitulé « Pour la prise en compte des médecines complémentaires ». L'Union syndicale suisse (USS) recommande le OUI. Ce que justifie ci-après Edith Graf-Litscher, conseillère nationale socialiste (TG), une politicienne spécialisée dans le domaine de la santé, membre à ce titre du comité pour le oui et secrétaire du SEV.

Pourquoi voter OUI le 17 mai à cet article constitutionnel ?

En tant que syndicalistes, nous nous engageons toujours pour les plus faibles. Et c'est aussi le cas pour les médecines complémentaires. Elles sont toujours repoussées, alors qu'elles représentent un



Edith Graf-Litscher, secrétaire syndicale SEV.

complément judicieux de la médecine conventionnelle. C'est pour cela qu'il est juste de préciser dans la constitution fédérale que la Confédération et les cantons « pourvoient, dans les limites de leurs compétences respectives, à la prise en compte des médecines complémentaires. »

A la différence de l'initiative populaire retirée, la formulation

donnée à ce contreprojet, sur lequel nous voterons, est ouverte. L'application relèvera du Parlement fédéral. N'était-ce alors pas une erreur de retirer l'initiative ?

Septante-huit pour cent des parlementaires ont accepté le contreprojet. En quoi est-il différent de l'initiative retirée ? Le terme « complète » (pour « prise en compte complète des médecines complémentaires »)

a disparu. Mais en cas de OUI au contreprojet, la Confédération et les cantons devront quand même prendre en compte celles-ci. Il est clair que, comme pour beaucoup d'autres votations, le travail à proprement parler commencera après le verdict des urnes. Il est également clair que nous nous engagerons, lors des délibérations parlementaires, pour une mise en œuvre efficiente de l'initiative. C'est pour cela que j'ai créé avec le conseiller aux Etats Rolf Büttiker un groupe parlementaire sur les médecines complémentaires. Ce groupe s'emploiera à ce que la disposition constitutionnelle soit correctement transposée dans la loi.

Ewald Ackermann/fq

P-S: L'USS a décidé de ne faire aucune recommandation pour la votation sur le passeport biométrique.

NEWS

OLIVIER BARRAUD À LA TÊTE DE L'USV

■ Lors de sa dernière assemblée générale, l'Union syndicale vaudoise (USV) a élu un nouveau président en la personne d'**Olivier Barraud**, notre secrétaire syndical SEV. Olivier Barraud remplace le typographe Michel Python. Quatre autres membres du SEV ont été élus au comité de l'USV. Il s'agit de: Gilles Scuille (CGN), Aïssam Echchorfi (ti), Patrick Clot (CGN) et Michel Badoux (CFF).

A relever qu'Olivier Barraud est également vice-président du Parti socialiste vaudois.

SORTIE DE LA COMMISSION FÉMININE SEV SUISSE ROMANDE

■ Rendez-vous le **samedi 27 juin à 10h30 à la gare AOMC de Champéry** pour notre sortie amicale d'été. Une occasion de découvrir un superbe coin et de partager un repas à la montagne.

Inscription chez Irène Avanthay jusqu'au 25 juin
079 764 81 77 ou
ireneavanthay@bluewin.ch

Vaud: projet de nouvelle loi sur la formation professionnelle

Apprentis boucs-émissaires ?



L'Union syndicale vaudoise ne veut pas que les apprentis (ou leurs parents) passent à la caisse à cause du projet de nouvelle loi sur la formation professionnelle.

La commission du Grand conseil chargée de ce dossier propose ni plus ni moins de supprimer la prise en charge par les employeurs du canton de la demi-prime d'assurance maladie des apprentis. Cette mesure qui est en vigueur dans le canton depuis 1965 n'a pourtant jamais été contestée par les



Olivier Barraud a pris la défense des apprentis vaudois.

milieux patronaux. Pour Aldo Ferrari, secrétaire régional d'Unia Vaud, «cette décision revient à faire payer aux apprentis une partie du finan-

cement de la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Ce serait quand même paradoxal et inacceptable que les apprentis fassent les frais d'une loi qui leur est pourtant destinée. Cela n'a jamais été discuté par les

partenaires sociaux.»

L'allocation pour frais de formation de 80 francs par mois proposée en remplacement par la commission

du Grand Conseil est loin de couvrir le montant d'une demi-prime sur l'ensemble d'un apprentissage. Pour les deux-tiers des apprentis qui ont plus de 18 ans, cela représente une perte importante (la prime moyenne se situant autour de 300 francs par mois). Olivier Barraud, tout nouveau président de l'Union syndicale vaudoise (lire encadré en page 2), estime que «cette mesure va faire perdre à certains apprentis 10% de leur pouvoir d'achat». Le Grand Conseil vaudois devrait se prononcer sur ce projet de loi lors de l'une de ses prochaines séances hebdomadaires.

AC

Aux CFF, les résultats des négociations salariales pour 2009 sont appliqués dès le salaire de ce mois de mai

Nouveaux salaires et versements uniques

La masse salariale des CFF augmente en mai de 2,5 pour-cent au total, suite aux résultats obtenus par les syndicats en janvier dernier lors de la conclusion des négociations salariales.

L'augmentation salariale se compose de trois éléments: 1,5 pour-cent de compensation du renchérissement selon l'indice de novembre 2008, 0,9 pour-cent pour les adaptations individuelles dans le cadre du système salarial, et 0,1 pour-cent pour les versements uniques.

Pas de progression complète

Comme chaque année depuis l'introduction de l'évolution de la masse salariale, cette fois encore les CFF n'accordent pas la pleine progression prévue par le sys-

tème salarial. Cette année, le facteur est de 0,762. «Cela nous inquiète; on refuse au personnel une chose à laquelle il aurait parfaitement le droit», déclare Philipp Hadorn, le spécialiste des salaires du SEV.

Une fois de plus, une petite partie du personnel ne pourra pas profiter de ces adaptations salariales. Par exemple celles et ceux qui ont eu une évaluation du personnel plus basse que l'année précédente ou qui sont en réorientation professionnelle.

Soutien des basses classes salariales

Mais beaucoup vont fort heureusement profiter du versement de la prime unique, dont les critères de répartition ont été définis par les associations du personnel des CFF. En tout, 2,1 millions de francs sont à disposition. Y ont droit tous ceux qui gagnent moins de 70 000 francs par année. Des primes

de 300 à 750 francs seront versées, les plus basses classes recevront les plus gros montants. Les gens qui d'habitude ne profitent pas des augmentations de salaire recevront aussi cette prime unique: les personnes qui sont à NOA, celles avec des notes plus basses à l'évaluation du personnel ou qui sont au sommet de leur évolution salariale. Cela rend possible une répartition équitable. «Avec ces versements, on peut effectivement contribuer à soutenir les petits salaires et à leur assurer une augmentation du pouvoir d'achat», conclut Philipp Hadorn d'un air satisfait.

Mentionnons tout de même l'existence de quelques exceptions pour le versement de la prime unique: les gens avec des contrats de durée limitée ou dont le contrat a été résilié ne reçoivent rien, et les apprenants sont également exclus.

pmo

ECHELLE DES SALAIRES CFF 2009

Echelle fonction	Val. plancher	Val. de base	Valeur maximale	
			Prestation C	Prestation A
1	40 871	45 412	59 036	64 940
2	42 444	47 160	61 308	67 439
3	44 078	48 975	63 668	70 035
4	45 797	50 885	66 151	72 766
5	47 583	52 870	68 731	75 604
6	49 439	54 932	71 412	78 553
7	51 367	57 074	74 196	81 616
8	53 371	59 301	77 091	84 800
9	55 452	61 613	80 097	88 107
10	57 670	64 078	83 301	91 631
11	60 005	66 672	86 674	95 341
12	62 466	69 407	90 229	99 252
13	65 057	72 286	93 972	103 369
14	67 790	75 322	97 919	107 711
15	70 671	78 523	102 080	112 288
16	73 711	81 901	106 471	117 118
17	76 880	85 422	111 049	122 154
18	80 263	89 181	115 935	127 529
19	83 876	93 196	121 155	133 271
20	87 649	97 388	126 604	139 264
21	91 681	101 868	132 428	145 671
22	95 899	106 554	138 520	152 372
23	100 405	111 561	145 029	159 532
24	105 124	116 804	151 845	167 030
25	110 171	122 412	159 136	175 050
26	115 459	128 288	166 774	183 451
27	121 001	134 445	174 779	192 257
28	126 809	140 899	183 169	201 486
29	132 896	147 662	191 961	211 157

Cours de formation de la sous-fédération du personnel des locomotives sur la politique européenne et ses répercussions

Ainsi fonctionne l'Union européenne

Un orateur de Bruxelles et un de Berne: les mécaniciens de locomotives du SEV ont reçu des informations de première main sur la politique de l'UE et ses répercussions sur la Suisse.

Aucun autre groupe professionnel n'est plus fortement touché par la libéralisation européenne des chemins de fer que les mécaniciens de locomotives, qui ressentent les effets de la concurrence directe des collègues qui font le même métier à l'étranger.

Pour cette raison, le président central LPV Rinaldo Zobebe a voulu donner à ses

collègues l'occasion de connaître les intentions et les buts de l'Union européenne concernant le domaine ferroviaire, ainsi que les répercussions pour la Suisse. Durant le cours, Daniel Trolliet, spécialiste de l'Europe au SEV, a présenté le point de vue des syndicats; Patrizio Grillo, de la commission UE, a fait part de la position de Bruxelles et Ueli Stückelberger, de l'Office fédéral des transports (OFT) a informé de la position de la Suisse.

Les 30 participants au cours se sont intéressés aux questions de permis de conduire et de conditions de travail dans le trafic transfrontalier. Mais en premier lieu, ils ont remis en question la libéralisation. Patrizio Grillo s'en est cependant tenu à la position de base de l'UE: «La

libéralisation est la position de base de l'Union européenne, on ne peut pas revenir là-dessus».

Sur les questions concernant une plus grande protection des travailleuses et travailleurs, les participants au cours n'ont pas non plus reçu la réponse qu'ils auraient voulu entendre. Patrizio Grillo a fait mention du dialogue social dans lequel les employeurs européens et les syndicats règlent ce genre de questions et Ueli Stückelberger a expliqué que la Suisse ne pouvait pas intégrer dans les accords bilatéraux des revendications supplémentaires qui ne faisaient pas partie des thèmes prévus. Si les mécaniciens de locomotives souhaitent une pratique plus sévère, ils doivent donc



Patrizio Grillo explique aux mécaniciens de locomotives le paysage ferroviaire que l'Union européenne imagine pour le futur.

passer par les syndicats européens, ou alors exiger une législation adéquate en Suisse. Mais comme la libéralisation est dans toutes les bouches, non seulement dans la poli-

tique européenne mais aussi en Suisse, les experts estiment que les chances de réussite ne sont pas grandes.

Peter Moor

La débrouillardise durable et solidaire

Il est relativement facile de critiquer le capitalisme, de dénoncer les dysfonctionnements des marchés, de condamner les bonus et autres parachutes dorés, de blâmer la cupidité des profiteurs et leur âpreté au gain immédiat.

Il est manifestement plus difficile de corriger ou, mieux, de prévenir les dérives du système économique et des comportements humains. Le législateur et l'Etat ont la lourde tâche d'empêcher les excès et les abus sans bloquer toutes les initiatives et activités.

Mais il y a encore plus difficile que d'encadrer par la loi et son application. C'est de tenter l'exercice pratique, de vivre différemment sur le terrain, de remplacer au quotidien la logique du rendement maximal par le modèle d'une économie sociale et solidaire. Pour renverser le mouvement, il incombe aux personnes de bonne et lucide volonté de faire des propositions, d'offrir des alternatives viables, de réaliser des projets durables, de travailler dans une perspective de progrès



– mot très oublié – et d'avenir meilleur pour la société et les personnes qui la composent.

Certes, en temps de crise, la tentation du sauve-qui-peut individuel peut devenir impérieuse dans certaines situations particulières. Mais, en règle générale, on observe que les périodes et régions en graves difficultés économiques produisent souvent des réactions généreuses et spontanées. La société civile redécouvre des solutions à la fois simples et avantageuses, fondées sur la relation directe. Avec un effet doublement positif. D'une part, éviter les coûteux circuits longs des marchés à grande échelle, d'autre part valoriser les échanges de proximité: troc de produits, de services et de savoirs, achats auprès du producteur (maraîcher, cultivateur, éleveur), réseaux d'entraide et de collaboration, etc. De manière générale, ces initiatives tendent à minimiser le recours au numéraire. Plus radicalement encore, les billets qui manquent dans la caisse du ménage se trouvent remplacés par des monnaies parallèles émises et valables à l'échelle locale le plus souvent, telles qu'elles se multiplient présentement aux Etats-Unis.

Dans l'ordre de la débrouillardise altruiste, méritant la qualification de durable, il y a bien sûr les initiatives concrètes et les formes juridiques relevant de l'économie sociale et solidaire, qui connaissent à juste titre un essor renouvelé. Le mouvement associatif ne cesse de se diversi-

fier, les coopératives de base réapparaissent, les fondations philanthropiques continuent de se multiplier et les entreprises collectives partagées font leur apparition. Caractéristiques communes à ces différentes organisations, d'une part, elles partagent des valeurs humanistes et démocratiques, maximisant les possibilités d'emplois plutôt que les bénéfices d'exploitation. Et, d'autre part, elles réunissent salariés et bénévoles travaillant avec un égal professionnalisme à la poursuite d'un but idéal, visé aux moindres coûts de fonctionnement.

Après Genève, le canton de Vaud vient de fédérer son « tiers secteur ». Pas son secteur tertiaire mais le tiers-état du régime capitaliste: l'économie sociale et solidaire (ESS). De l'agriculture de proximité au microcrédit solidaire en passant par les entreprises d'insertion, les coopératives d'habitat écologique et les sociétés de placement éthiques, l'ESS vaudoise connaît depuis quelques années un développement réjouissant et prometteur. Certes, cette alternative multiforme et de proximité n'a pas pour vocation de se substituer à l'économie de marché dans son ensemble globalisé. Mais elle démontre par l'exemple la viabilité d'un autre modèle, fondé sur des unités relativement modestes, et prouve sur le terrain que le profit n'est pas l'unique moteur de toute activité économique. Il y a aussi d'autres motivations, apparemment moins puissantes et pourtant plus profondes: contribuer au progrès social et pratiquer la solidarité. En clair: les valeurs et les finalités fondatrices du mouvement syndical. **Yvette Jaggi**

CHRONIQUE

1^{er} Mai

Agir ensemble contre la crise

A Lausanne, le 1^{er} Mai a été marqué par deux importants discours. Celui de notre collègue du SEV Didier Divorne, et par celui du conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard. Les deux orateurs ont insisté sur la nécessité d'agir face à la crise. Extraits.

Didier Divorne est le président cantonal vaudois du POP & Gauche en mouvement. Il travaille aux CFF et est membre SEV, section VPV Lausanne. Vendredi 1^{er} Mai, sur l'esplanade de Montbenon, dans le cadre de la Fête du Travail, il a prononcé un discours remarqué. «La crise mondiale que nous commençons à vivre, et qui durera certainement encore quelques années, n'est pas qu'un gros feu de paille financier. Elle n'est pas un accident de parcours. Elle est directement liée au mode de fonctionnement du capita-

lisme productiviste, celui-là même qui nous presse comme des citrons et à cause duquel les bénéfices réalisés grâce au travail de chacune et chacun d'entre-nous vont dans les poches de quelques riches. Et ce n'est pas qu'une crise financière puisqu'elle pose de graves problèmes aussi bien sociaux que environnementaux.»

Faut lutter

Pour juguler cette crise, Didier Divorne ne voit pas d'autres solutions que celle de la lutte. «Luttons pour une généralisation des contrats-type pour chaque branche, à défaut d'un accord entre employeurs et syndicats. Nous luttons pour une charte des droits fondamentaux des salariés sur les lieux de travail, comprenant notamment le respect des droits syndicaux, le développement de la formation du personnel et d'apprentis, l'intégration de travailleuses et travailleurs handicapés, avec l'attribution d'un label social public pour les entreprises qui acceptent la charte. Luttons pour un droit de recours accru des as-



Didier Divorne, membre de la section VPV Lausanne et président de la section POP Vaud.



sociations professionnelles et syndicales sur toutes les questions des droits du travail. Luttons pour le développement de mesures de protection des salariés contre les effets des licenciements collectifs. Ce travail, vous le savez bien, c'est le vôtre, c'est le nôtre. C'est un travail de militance indispensable. Et il faut juste arrêter de croire que c'est le copain ou la copine qui s'en occupera.»

Le beau rêve de Maillard

Pierre-Yves Maillard s'en est pris au cadeau fait à l'UBS par la Confédération et à imaginé un scénario. «Imaginons que le Conseil fédéral et la Banque nationale, devant l'imminence de la crise économique aient pris les dispositions suivantes. Ils créent un fonds de lutte contre la crise et de soutien à la population. Ce fonds financerait les prestations suivantes: augmentation de 10% des rentes AVS pour les 10 prochaines

années (30 milliards); augmentation de 50% des subsides Lamal pour les 10 prochaines années (15 milliards); création de 20 000 emplois pour les 10 prochaines années (20 milliards); création de 20 000 places d'apprentissage pour les 10 prochaines années (3 milliards).

De combien ce fonds aurait-il dû être doté? La réponse est de 68 milliards de francs suisses. C'est un beau rêve, une belle utopie comme ils disent. Pourtant, le Conseil fédéral et la Banque nationale ont bel et bien créé ce fonds. Ils ont bel et bien investi cette somme de 68 milliards de francs. Mais pas pour les mesures que je viens de décrire. Ils ont utilisé cette somme pour racheter les crédits pourris de l'UBS que l'UBS ne savait plus à qui refiler. Ils ont pris cette décision sans demander son avis au conseil d'administration de la BNS, sans demander son avis au Parlement et encore moins au peuple. Dans tous les pays dits développés, de telles forfaitsures ont eu lieu. Pour la première fois dans l'histoire, le système capitaliste a eu besoin d'une injection urgente, massive et planétaire de fonds publics, à hauteur de 4000 milliards de dollars.»

Résistances victorieuses

Pour le conseiller d'Etat socialiste vaudois, la gauche doit rappeler les causes réelles de cette crise et de ces scandales: «la volonté de tout déréguler et de tout libéraliser que nous avons combattue, la propagande selon laquelle l'enrichissement sans limites des plus riches profiterait à tous que nous avons combattue, l'affaiblissement de l'influence de la démocratie sur l'économie que nous avons combattu. Parfois ces résistances ont été couronnées de succès, dans notre pays notamment. Les victoires populaires sur la libéralisation totale du marché électrique, sur la 11^{ème} révision de l'AVS, sur le paquet fiscal, sur les allocations familiales, les victoires syndicales contre la fermeture d'entreprises comme la SAPAL, les ateliers mécaniques de Bellinzzone, pour ne citer que quelques exemples, ont freiné ou bloqué des destructions d'emplois, de savoir-faire, de réseaux d'infrastructures publics ou de mécanismes de solidarité. Ces victoires ont été possibles par l'action, par la solidarité et par la lucidité. Ce sont nos armes.»



Pierre-Yves Maillard.



» L'eau, l'électricité, les transports et la communication ne devraient pas être privatisés! «

Nous vous présentons Doris Wyssmann, la présidente du congrès SEV

« C'est génial de vivre dans un pays où les transports publics fonctionnent! »

Présidente du congrès, Doris Wyssmann assume depuis deux ans la plus haute fonction au SEV. La semaine prochaine, elle ouvrira le 75^e congrès ordinaire au Kursaal. Nous sommes curieux de savoir qui est Doris Wyssmann et comment elle perçoit le SEV aujourd'hui.

contact.sev: Doris Wyssmann, tu occupes depuis deux ans la plus haute fonction au SEV; tu es la présidente du congrès. Comment le SEV se présente-t-il avant le congrès 2009?

Doris Wyssmann: Le SEV est en pleine transformation, c'est ainsi que je le ressens. Ce sont les séquelles de la fusion avortée et du mandat de procéder à des réformes internes. Le décès de Pierre-Alain Gentil a mis le SEV dans une situation difficile. L'actuel processus de réforme amène le SEV à se pencher sur lui-même, mais il a aussi d'autres chats à fouetter, telles les conventions collectives de travail.

Tu as coprésidé huit séances du comité fédératif en tant que vice-présidente, puis présidente. Qu'as-tu appris au sujet du SEV que tu ignorais auparavant – après plus de 20 ans d'affiliation ?

J'ai appris qu'une certaine forme de lutte pour le pouvoir pouvait aussi apparaître au SEV. Parfois, la peur de perdre le pouvoir est perceptible – c'est une réaction humaine. Mais je considère néanmoins que la situation au SEV est relativement bonne si on la compare à celle qui prévaut dans d'autres syndicats.

» Je suis une bonne cheminote: j'aime le travail dans les transports publics. «

Tu es la première femme qui accède à la tête du SEV. Il s'avère que cette fonction va être supprimée. Regrettes-tu qu'un membre de la base ne puisse plus dorénavant accéder à la tête du SEV ?

Je le regrette personnellement, mais pas pour le SEV, car cela ne devrait pas avoir beaucoup d'impact, si ce n'est la disparition d'une modération neutre. J'ai eu la chance de pouvoir améliorer mon bagage ou de montrer ce dont j'étais capable, ce que l'on ne peut probablement pas faire en qualité de simple membre.

En tant que femme et typographe – qui n'a par conséquent jamais exercé un métier dit de monopole –, tu fais partie à double titre d'une minorité au SEV. Te considères-tu malgré tout comme un bon membre du SEV, une bonne cheminote ?

Je suis très engagée professionnellement, mes possibilités sont restreintes. Or, je souhaiterais beaucoup recruter de nouveaux membres, pour ne citer que cet exemple. Partout où je peux, je présente le SEV sous un jour favorable en

soulignant que l'on ne devrait pas travailler sans être affilié à un syndicat. Je suis une bonne cheminote: j'aime le travail dans les transports publics – et aux CFF, si je peux m'exprimer ainsi. Cela me plaît d'être cheminote: j'ai d'ailleurs fêté mes 25 ans de service le 1^{er} mai dernier.

Comment as-tu vécu les changements qui ont marqué l'entreprise au cours de ces 25 ans et quelles répercussions ont-ils eu sur ton activité ?

J'ai débuté à l'époque à la centrale des imprimés. J'y travaille encore aujourd'hui en tant que maquettiste du journal. J'ai ressenti les changements petit à petit, sans que la division entière soit chambardée. Les transformations ont eu principalement des effets sur nos clients internes. Cela m'attriste de constater que les CFF n'ont commencé à travailler de manière lucrative qu'après la privatisation. Pourquoi cela n'a-t-il pas été possible avant? Je n'ai en fait pas connu de «fonctionnaires» que l'on qualifiait à l'époque de

«ronds-de-cuir». Les gens se sont toujours impliqués dans leur travail; ce qui explique d'ailleurs que les changements ont réussi. Les gens veulent valoriser leur activité. Mais, parfois, les changements se succèdent sans fin.

Quels rapports entretiens-tu avec le chemin de fer ?

Je trouve simplement génial de vivre dans un pays où les transports publics fonctionnent! L'horaire cadencé et Rail 2000 sont des conceptions grandioses. Le fait de travailler pour une entreprise aussi suisse que le sont les CFF remplit de satisfaction. Quant à la privatisation, elle me paraît juste supportable telle qu'elle a été mise en place. L'eau, l'électricité, les transports et la communication ne devraient en fait pas être privatisés! Ces secteurs constituent les artères vitales du pays.

Il existe un potentiel de membres cadres dans la section VPV Berne que tu présides. Comment ressens-tu les débats actuels au sujet de la «politique des cadres» au SEV ?

La proximité du SEV est judicieuse pour certains cadres. Les réunions des

INFO

LA FONCTION

Doris Wyssmann a été élue vice-présidente du congrès il y a quatre ans, puis présidente il y a deux ans. Elle est la première femme qui assume cette fonction, et aussi la dernière puisque celle-ci devrait être supprimée dans le cadre de la réforme du SEV. Le vice-président et la présidente dirigent les débats avec le concours du secrétaire lors des réunions du comité fédératif et lors du congrès. Ils connaissent de manière approfondie le fonctionnement et la situation actuelle du Syndicat du personnel des transports publics suisses.

INTERVIEW



Doris Wyssmann aux abords de son lieu de travail, au-dessus de la gare de Berne.

” Les gens veulent valoriser leur activité. Mais, parfois, les changements se succèdent sans fin. “

membres cadres rencontrent un écho favorable; les exposés sont appréciés. Mais tous les cadres ne s'intéressent pas au SEV; pour nombre d'entre eux, le «partenariat social» est un terme étranger. Certains cadres voient même dans le SEV un ennemi. Il ne fait pas de doute que ce serait une bonne chose pour le SEV et pour le personnel si nous parvenions à les convaincre de la pertinence du mouvement syndical. J'estime par conséquent que les efforts déployés dans ce domaine sont louables.

Il y a deux ans, tu as déclaré que le renforcement du recrutement des membres consti-

tuait un de tes objectifs.

Qu'as-tu entrepris dans ce domaine?

Rien, je l'avoue! Je voulais renforcer le recrutement, mais je n'ai actuellement pas la force de m'impliquer davantage dans la section. La section VPV Berne se trouve dans une situation très difficile, c'est le moins que je puisse dire. Le fait que nos membres doivent constamment changer de site et que leur secteur soit régulièrement réorganisé n'y est pas étranger. C'est extrêmement difficile pour les sections: tu ne sais pas dans quelle division les membres travaillent et où leur bureau se trouve. C'est à s'arracher les cheveux.

Que souhaites-tu au SEV pour les dix, voire pour les vingt prochaines années?

Je souhaite qu'il soit dirigé par une direction forte. J'espère qu'elle fera preuve d'habileté et que le succès sera au rendez-vous lors des négociations CCT. Les employeurs ne font pas de cadeaux! Il importe que le SEV apprenne rapidement à vivre avec les nouvelles structures. Il s'agira ensuite de vérifier leur pertinence. Il sera toujours plus difficile de trouver des miliciennes et des miliciens. Une organisation telle que le SEV n'est jamais au bout de ses peines. Je souhaite au SEV d'avoir la main heureuse quant au choix de ses responsables et de recruter de nombreux nouveaux membres!

Interview: Peter Anliker

BIO

SEV ET YOGA

Doris Wyssmann, 53 ans, vit avec son partenaire en ville de Berne. A la question de savoir quels sont ses hobbies, elle cite en premier lieu le SEV et ajoute que le «yoga lui plaît». Doris Wyssmann lit volontiers durant ses moments de détente. Deux livres sont actuellement sur sa table de chevet «De la littérature» de Umberto Eco et «Schlampen-yoga» de Milena Moser. Le camp de vacances des jeunes bernois lui tient aussi à cœur. C'est ainsi qu'elle accompagne des centaines d'enfants lors du camp de vacances des écoles bernoises qui se tient chaque

automne pendant une semaine à Fiesch. Elle pratiquait auparavant le hockey sur gazon (Doris Wyssmann a pratiqué ce sport avec brio pendant de nombreuses années en tant que joueuse, puis entraîneuse). Elle anime maintenant le cours médiatique avec quelques autres cracks. Doris Wyssmann est une citadine convaincue; elle aime «être là où il se passe quelque chose». Elle ne possède pas de voiture. «Je me déplace à vélo, que ce soit pour me rendre au travail ou pour faire des achats.»

pan.

Coûts de l'assurance-maladie

Attrape-nigaud au détriment des assurés

Le conseiller fédéral Pascal Couchepin se met une nouvelle fois le doigt dans l'œil avec ses propositions censées endiguer l'augmentation des coûts de la santé.

D'une part, il promet de baisser les primes des caisses-maladie et les coûts de la santé et, de l'autre, en introduisant une « contribution à la consultation » et en bloquant le changement de franchise, il reprend aux assurés l'argent qu'ils économiseraient. Cette politique, qui consiste uniquement à manipuler des chiffres et à dresser un rideau de fumée, Monsieur Couchepin l'a déjà appliquée par le passé avec les

réserves des caisses-maladie. D'une manière ou d'une autre, ce sont les assurés qui passent à la caisse.

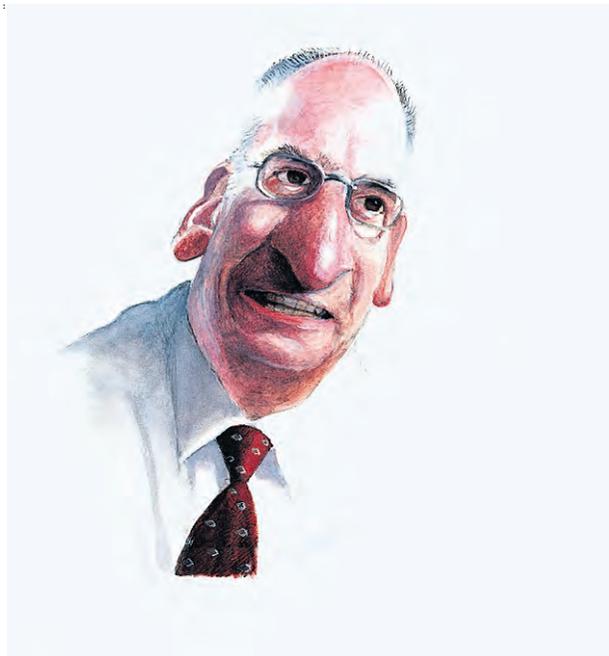
Les énés à bas revenus seraient préterités

L'Union syndicale suisse (USS) ne fait aucun cas d'une contribution à la consultation. Dans le contexte économique actuel, le pouvoir d'achat de la population doit être renforcé et non pas affaibli, comme cela se passerait précisément avec une telle contribution. Cette mesure frapperait en premier lieu les malades chroniques et les ménages à bas revenus. De plus, ce serait prendre le risque d'une assistance médicale insuffisante, car des personnes malades pourraient hésiter jusqu'au dernier moment, à consulter leur médecin, ce qui renchérirait

finalement d'autant la facture. Le fait est que la hausse des primes des caisses-maladie annoncée pour 2010 grèvera lourdement le budget des ménages et affaiblira leur pouvoir d'achat.

Exigences de l'USS

Il faut empêcher cela. Pour soutenir le pouvoir d'achat des bas et moyens revenus, ainsi que des familles avec enfants et des jeunes adultes en formation, l'USS exige par conséquent que la Confédération augmente, à hauteur de l'augmentation des primes, les fonds mis à disposition pour réduire ces dernières. Pour une hausse de 10 pour cent, cela représente 2 milliards de francs. Les 200 millions proposés sont totalement insuffisants.



Christina Werder

Les recettes du D^r Couchepin sont loin de faire l'unanimité.

Mesures d'accompagnement

Faut intensifier les contrôles

Le rapport du SECO sur la mise en œuvre des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes en 2008 prouve le rôle important joué par celles-ci dans la protection des salaires et des conditions de travail en Suisse. Mais il faut intensifier les contrôles.

Pour environ 28 000 entreprises contrôlées, presque 4000 infractions en matière de salaire ont été découvertes. Soit 14 infractions pour 100 entreprises. Le nombre de ces infractions n'a pas baissé depuis les années 2006/2007.

Augmenter les contrôles

La situation s'est aggravée concernant les employeurs suisses. D'où l'importance de la hausse prévue du nombre des contrôles d'entre-

prises indigènes. La forte augmentation des infractions dans les branches « Santé humaine et action sociale » et « Salons de coiffure et instituts de beauté » est particulièrement inquiétante. Dans ces deux branches, le taux d'infraction a nettement augmenté par rapport à la dernière pé-

riode passée sous revue (2006/2007). Pour la branche de la coiffure, la persistance d'un vide conventionnel depuis le début 2007 a fait pression sur les salaires. Sans protection garantie par une convention collective de travail (CCT), les salaires d'ores et déjà bas de cette branche resteront sous pression.

Infractions contre l'obligation d'annonce

Par rapport à la dernière période passée sous revue, les infractions à l'obligation d'annonce ont fortement augmenté. Or, une entreprise qui ne s'annonce pas ne peut pas être contrôlée. Pour la protection des salaires et des conditions de travail suisses, il faut donc absolument que les entreprises s'annoncent correctement. L'espoir suscité par la mise en place à cet effet d'un nouveau site Internet devrait être déçu. Tant que toutes les infractions contre l'obligation d'annonce ne seront pas punies d'une amende, elles se poursuivront.

Le problème des pseudo-indépendants

Les pseudo-indépendants sont un grave problème. Près d'un quart des contrôles ont fait apparaître que des prestataires de services s'étaient fausement déclarés indépendants. Ce problème s'est ag-

gravé. Durant la période 2006/2007, la part des pseudo-indépendants était encore de 11 pour cent.

Amendes

Concernant les amendes infligées, la moralité de paiement laisse toujours à désirer. Dans certains cantons, seuls 50 à 60 pour cent d'entre elles ont été acquittés. Une solution à ce problème est l'introduction de cautions prévues dans les CCT étendus (de force obligatoire).

Infractions relatives aux contrats-types de travail

On ne dispose toujours pas de base légale pour sanctionner d'office les infractions relatives aux contrats-types de travail. Cela, alors que le nombre des rapports de travail pour lesquels le salaire est protégé par un contrat-type est en augmentation. Il faut que le Parlement fédéral crée une base légale pour ces cas.

Daniel Lampart



La Suisse reste une des destinations de travail favorites des Européens.

Le nouveau chef de l'Infrastructure CFF trace les lignes du futur

Viser l'excellence

100 jours après avoir pris ses nouvelles fonctions, Philippe Gauderon a révélé lors d'une conférence de presse comment il souhaitait voir se développer la division Infrastructure des CFF.

«Je suis impressionné par les connaissances professionnelles des collaborateurs et leur identification à l'entreprise» a déclaré Philippe Gauderon le 28 avril devant une vingtaine de représentants des médias. Il veut entretenir ce «trésor» et le développer. Le potentiel de la base a été trop peu utilisé ces dernières années et il faut le mobiliser par un processus d'amélioration continue. Selon lui, les autres points forts de l'Infrastructure sont actuellement: la bonne qualité des installations et les coûts acceptables en comparaison avec l'UE; un haut degré d'automatisation dans la conduite de l'exploitation; le réseau et la production énergétique en mains propres.



Le personnel de la division Infrastructure, toujours plus sollicité.

Nouvelle orientation

Philippe Gauderon a aussi énuméré les points faibles et les mesures d'amélioration pour parvenir à l'excellence nécessaire: il juge l'organisation de sa division trop complexe, pas assez orientée vers les processus, la gestion du budget est plutôt hasardeuse et la culture des presta-

tions de services est trop peu marquée. Gauderon veut simplifier l'organisation et axer les processus sur la clientèle. Voici les recettes préconisées par le Dr Gauderon. Contrôles trop standardisés: il faudrait les différencier, par exemple les augmenter sur les tronçons très fréquentés; gestion des installations pas assez réfléchie: les informations devraient être disponibles «en pressant sur un bouton»; la capacité du réseau a atteint ses limites à bien des endroits et l'extension du ZEB déploiera ses effets qu'à partir de 2015: d'ici là prendre des mesures ponctuelles, plus grande succession de trains grâce à l'harmonisation de la vitesse; les coûts de maintien de l'infrastructure augmentent à cause d'une plus grande mise à contribution du réseau et des coûts induits par son extension, les recettes par contre stagnent: adapter la convention de prestations avec la Confédération, revoir les prix des sillons horaires, augmenter l'efficacité, optimiser les acquisitions. Afin de pouvoir négocier les prix sur une base sûre, Philippe Gauderon a demandé à deux bureaux d'ingénieurs, de concert avec l'Office fédéral des transports, de procéder à un audit sur l'état du réseau.

Administration passée au crible

Le conseil d'administration des CFF va adopter déjà en juin les projets «Infrastructure 2014» et «Best Infrastructure Overhead». Ce dernier a pour but de passer au crible tous les postes administratifs en vue de faire des économies. «La collaboration avec les partenaires sociaux est importante» a souligné Philippe Gauderon. «Les collaborateurs doivent comprendre le sens des changements et s'identifier à l'entreprise.» Il a déjà ordonné de ne plus engager du personnel dans les «domaines qui ne sont pas directement productifs» (administration) et de renoncer à des dépenses qui ne sont pas absolument nécessaires. Il veut ainsi aussi compenser le trou de 48 millions (20%) avec lequel il doit compter cette année à cause du recul du trafic marchandises dû à la crise.

Philippe Gauderon a encore précisé que la décision de stopper l'engagement de personnel ne concernait pas les ouvriers spécialisés en surface où, selon des membres SEV, il y aurait un manque alarmant de personnel. «Recruter et former de tels spécialistes prend du temps» a encore déclaré Philippe Gauderon.

Markus Fischer

COMMENTAIRE

Mieux vaut vendre qu'être vendu

Le SEV a pris connaissance avec satisfaction que le chef d'Infrastructure reconnaît publiquement que les collaborateurs possèdent un grand savoir-faire et qu'ils s'identifient largement à l'entreprise. Il est également réjouissant qu'il soit une fois dit clairement que la division Infrastructure des CFF ne peut pas être indéfiniment toujours plus sollicitée, c'est-à-dire développer ses infrastructures, les entretenir, les exploiter, le tout avec les mêmes moyens financiers, voire moins (comme d'hab, faire plus avec moins ndr). Il faut appliquer le principe «faire bien et en parler». En fin de compte le SEV préfère qu'Infra se vende bien plutôt qu'elle ne vende

ses collaborateurs.

Schématiquement, on devine les idées annonciatrices du changement à CFF Infrastructure. Il y aura encore des discussions à ce sujet, nous devons aussi en savoir plus. Les effets sur le personnel et les conditions de travail doivent être éclaircis. Les suppressions d'emplois annoncées chez Overhead donnent déjà à réfléchir. Des estimations montrent que 20 pour-cent des coûts/des postes sur les 1200 postes devraient être épargnés. On ne nous vendra pas sans autre des suppressions chez Overhead. Le SEV, comme ses membres, veut une Infrastructure solide, mais pas à n'importe quel prix. Nous veillerons au grain.

Urs Huber, responsable
du team Infrastructure SEV

EN VITESSE

CHÈQUES REKA

■ Apparemment, nombreux sont les membres SEV qui utilisent encore l'ancien formulaire de commande de chèques Reka. Attention, la Poste les retourne désormais directement à l'expéditeur, vu que l'adresse est erronée. L'adresse qu'il faut utiliser est la suivante: Secrétariat central SEV, case postale, 3000 Berne 6.

FRIBOURG: TRAM NON

■ Le Conseil d'Etat fribourgeois a enterré un projet de tram dans l'agglomération fribourgeoise avec la bénédiction du Grand Conseil. Le projet avait quelque chose d'enthousiasmant, selon le directeur de l'Economie Beat Vonlanthen. Il aurait pu constituer une solution aux problèmes de trafic de l'Agglo Fribourg. Cependant, les coûts de la création d'un tram entre Fribourg et Marly seraient surdimensionnés. Ce serait techniquement possible, mais la facture s'élèverait de 110 à 180 millions. Les coûts d'exploitation quant à eux sont estimés au double de ceux des bus.

VAUD: TRAM OUI

■ Le Grand Conseil vaudois a accepté haut la main le crédit d'étude de 31 millions de francs pour le projet de développement des transports publics dans l'ouest lausannois. Un projet qui prévoit l'ouverture de plusieurs lignes de trolleybus en site propre et une ligne de tram entre Renens et le quartier lausannois du Flon.

LNM: DU VENT DANS LES VOILES

■ En 2008, la Compagnie de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat (LNM) a enregistré une hausse de 13% de sa fréquentation en transportant plus de 260 000 passagers. Cette année, elle espère poursuivre sur sa lancée en introduisant quelques innovations: croisières sur les Trois-Lacs avec visite de l'île Saint-Pierre et transport gratuit des scooters électriques pour les pendulaires de la liaison Neuchâtel-Portalban-Cudrefin.



« Je suis impatiente de connaître de nouveaux collègues et, surtout, des femmes qui travaillent dans d'autres secteurs professionnels. Le mouvement syndical manque de femmes. »

Barbara Marcionetti, section Travaux Tessin

En vue du congrès

Nouveau président et nouvelles structures

Les 19 et 20 mai se déroulera au Kursaal de Berne le congrès SEV. Deux événements seront marquants: l'élection du nouveau président et la proposition de réforme des structures de notre syndicat.

Tout de suite après l'ouverture du congrès, le président par intérim Giorgio Tuti évoquera certainement dans son discours la situation actuelle de notre

syndicat et tracera ce qui devrait être la feuille de route du SEV pour les deux prochaines années. Giorgio Tuti est le seul candidat déclaré pour succéder à notre regret-

té président Pierre-Alain Gentil, décédé en septembre 2008. Le débat sur la réforme des structures, débat qui sera principalement concentré durant la deuxième journée

des assises. Cette réforme a été décidée il y a deux ans par ce même congrès, suite à l'échec du projet de fusion avec le Syndicat de la Communication. Le congrès de

2007 avait alors mandaté la direction du syndicat d'explorer trois voies:

1. Pour plus d'efficacité syndicale, réformer rapidement nos structures profes-

« LES DÉLÉGUÉS DEVRONT CLAIREMENT DIRE CE QU'ILS ATTENDENT DU SEV »

Le secrétaire administratif du SEV Rolf Rubin joue un rôle très important durant le congrès. Interview.

A combien de congrès as-tu déjà participé ?

Depuis 1983 à tous les congrès. D'abord comme délégué de la RPV; dès 1987 pour coordonner les interventions des délégués en tant que collaborateur du secrétaire central, puis comme bras droit

du secrétaire administratif, et dès 2007 comme secrétaire administratif responsable.

Qu'est-ce que ça représente pour toi la préparation du congrès ?

Les travaux de planification débutent une année avant. Je rassemble les propositions, les transmets à la direction du syndicat. Je collabore également à la préparation des documents qui sont distribués aux congressistes. Ensuite je veille à que tous ces documents soient traduits, imprimés et distribués à qui de droit. La préparation du classeur que chaque délégué reçoit est un véritable travail d'équipe. Durant le congrès, j'ai la responsabilité de son bon déroulement au niveau des interventions à la tribune. Beatri-

ce Ben Amara s'occupe de l'intendance (lire page 20).

A quoi penses-tu les derniers jours avant le congrès ?

Après l'envoi de la documentation aux congressistes, je me mets à évaluer chaque scénario possible afin de n'être pas pris au dépourvu durant le déroulement du congrès. Je coache la présidente Doris Wyssmann et le vice-président Danilo Tonina et je prépare divers papiers, comme par exemple l'hommage aux autorités du syndicat qui partent à la retraite, etc.

Que fais-tu durant le congrès ?

J'ai la responsabilité du bon déroulement de l'ordre du jour. Je fais en sorte que l'horaire soit respecté tout en laissant la place au débat démocratique. C'est important de prévoir des quarts d'heures de réserve pour rendre le déroulement du congrès le plus agréable possible.

Quels sont les principaux écueils à éviter ?

Qu'il y ait trop d'imprévus et éviter le cafouillis durant les votes. Lorsque plusieurs propositions sur le même sujet sont déposées sur la table, il faut les traiter dans l'ordre

correct. Toutes les résolutions ou propositions de vote doivent être bien comprises par tous les congressistes.

Quels seront les moments forts de ce congrès ?

Le premier jour, l'élection du nouveau président du SEV et un débat ouvert sur les papiers de position qui représentent en quelque sorte la feuille de route de notre syndicat jusqu'à son prochain congrès. Mais le plus important sera décidé le deuxième jour du congrès, lorsqu'il faudra voter sur la réforme de nos structures.

Qu'attends-tu de ce congrès et de ses délégués ?

J'espère que la réforme des structures soit acceptée afin de transformer le SEV en un syndicat résolument moderne. Et j'espère que les délégués, par leurs votes, donnent une orientation claire à la défense des droits du personnel des transports publics; aux réponses syndicales face à la crise économique actuelle et aux problèmes d'assainissement des caisses de pension. En fin de compte, les délégués devront dire clairement ce qu'ils attendent du SEV.

Texte et photo: Markus Fischer



PROGRAMME

Mardi 19 mai

09.00 Ouverture du congrès
09.45 Discours de Giorgio Tuti
11.00 Election du président
11.30 Rapport social
14.00 Propositions
15.00 Discours de Peter Vollmer, directeur de l'UTP, et d'Alexander Kirchner, président de Transnet
16.00 Discussion sur les textes d'orientation
17.30 Discours de Paul Rechsteiner, président USS

Mercredi 20 mai

09.00 Réformes des structures du SEV
11.00 Discours de David Crockroft, secrétaire général de l'ITF (Fédération internationale des travailleurs des transports)
10.50 Révision des statuts et des règlements SEV
11.50 Election du nouveau président et vice-président du congrès

Seront intercalés au sein de cet ordre du jour les résolutions, la présentation des projets SEV et divers hommages.

DOSSIER



Si la proposition est acceptée, une fois sur deux, le congrès SEV ne se réunira plus que durant une journée.

sionnelles et renforcer la présence du SEV au sein des entreprises.

2. Revoir et réformer les structures de milice dans le but de nous transformer en un mouvement syndical encore plus combatif.

3. Evaluer la place du SEV au sein du mouvement syndical de notre pays et réfléchir à la possibilité de collaborer avec d'autres syndicats.

Nouvelles structures de milice

En ce qui concerne la réforme des structures SEV, un groupe de travail a été mis sur pied pour étudier une mise à jour de nos organes centraux. Les résultats des travaux de ce groupe de travail ont fait l'objet de débats et de prises de position au sein du comité directeur et du comité fédératif. Il en est ressorti une proposition de réforme de structures de nos organes centraux que le congrès devra débattre et voter. Cette réforme, si le congrès l'accepte, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010. En voici ses grandes lignes:

- Le congrès reste l'organe faîtière principal du SEV avec 250 délégués, il continuera à siéger tous les deux ans, mais une fois sur deux il se déroulera sur une seule journée au lieu de deux jours comme c'était le cas jusqu'à présent.

- Le comité fédératif (40 membres) fusionne avec le comité directeur (13 membres) pour former un comité qui se réunira tous les mois; c'est ce comité qui aura la responsabilité des orientations stratégiques du SEV;

TEXTES D'ORIENTATION: NOTRE BOUSSOLE JUSQU'AU CONGRÈS 2011

Le congrès discute et décide d'objectifs pour lesquels tout le SEV devra s'engager jusqu'au prochain congrès. Voici un bref résumé des quatre textes d'orientation:

Politique contractuelle

Le seul moyen de lutter efficacement contre les répercussions négatives de la libéralisation et de la privatisation est la conclusion de conventions collectives de travail. Elles fixent des standards qui donnent une certaine sécurité aux employés et aux entreprises, car elles posent des limites à la concurrence sur le plan économique. Au début 2009, le SEV a conclu 53 conventions d'entreprise, 4 conventions-cadre cantonales (BE, NE, SG, VD) ainsi qu'une première convention collective nationale pour le personnel du trafic voyageurs régional. L'Union patronale et le SEV ont fait une demande commune à la

Confédération pour que soit examinée la possibilité d'appliquer la Loi sur les travailleurs détachés au trafic marchandises ferroviaire international, afin que les réglementations du pays de destination (comme la Suisse) soient appliquées. Au niveau national, une CCT-cadre pour le trafic marchandises et voyageurs est en première ligne.

Politique des transports

Le SEV se bat contre la libéralisation du trafic ferroviaire. La concurrence sans limite dans le trafic marchandises n'a rien apporté de positif. Le SEV attend des compagnies de chemin de fer qu'elles coopèrent au lieu d'entrer en concurrence. Il soutient les chemins de fer intégrés. Les transports publics sont un service public qui doit couvrir toute la Suisse et offrir des prix abordables. Les mises au concours de lignes régionales

de bus devront être réglées de manière à éviter que la concurrence se fasse sur le dos du personnel. Les mises au concours seront acceptables seulement pour de nouvelles prestations ou si le prestataire actuel a de grands problèmes au niveau de la qualité. Le SEV soutient l'initiative pour les transports publics qui générerait presque 800 millions supplémentaires par année pour le développement des transports publics. Afin d'atteindre les objectifs du transfert du trafic marchandises, la bourse de transit alpin doit être appliquée rapidement et le trafic marchandises intérieur doit être promu, il faudra aussi refuser une réduction de la convention de prestations 2011-2014 entre les CFF et la Confédération. Pour l'entretien de l'infrastructure, plus de moyens sont nécessaires. Afin de stopper l'augmentation des agressions

sur les employés des transports publics, il faut, outre une police des transports plus forte, une augmentation du personnel dans les gares et les trains.

Politique sociale

La Confédération doit véritablement financer la Caisse de pensions des CFF, afin de corriger les erreurs commises lors de sa fondation. La caisse de pensions Ascoop a besoin d'une solution d'assainissement équivalente. Les prestations de l'AVS ne doivent pas être réduites, elles doivent au contraire être consolidées afin de décharger les caisses de pensions. L'AI doit aussi être rapidement désendettée.

Politique organisationnelle

Le SEV doit examiner les possibilités de coopérations proches de la base avec d'autres syndicats, ayant pour effet une réduction des coûts. FI

• La direction opérationnelle de notre syndicat sera assumée par un nouveau comité directeur composé de cinq secrétaires syndicaux au maximum.

Structures professionnelles

Durant le congrès, la réforme des structures professionnelles du SEV sera également mise sur le tapis par des membres du secrétariat central. En voici les principaux contours. Travaillent désormais trois secrétaires syndicaux et une employée de bureau dans chacun des deux secrétariats régionaux de Lausanne et Zurich. Et dans chacun de ces secrétariats, un secrétaire syndical s'occupe spécifiquement que des collègues travaillant aux CFF. Les deux secrétaires régionaux de St-Gall et Coire ont vu leur taux d'occupation passer à 100% chacun. Le secrétariat de Bellinzzone, qui est pour l'instant occupé par

deux secrétaires syndicaux et une employée de bureau, sera renforcé.

Au secrétariat central de Berne, trois centres de compétences ont été mis sur pieds, ils concernent les domaines du temps de travail, des salaires et du droit. Ces centres offrent déjà des prestations de qualité à nos membres.

En ce qui concerne la position du SEV au sein du paysage syndical helvétique, le comité directeur demande aux congressistes de donner leur accord pour que des collaborations ponctuelles puissent être étudiées et se mettre en place sur le terrain avec d'autres syndicats, ceci afin d'améliorer l'efficacité de notre travail syndical tout en diminuant si possible les coûts.

Propositions

Les délégués auront également l'occasion de faire entendre leur voix lors des dé-

Alexander Eiger



En plus des 250 délégués, quelque 200 invités participeront au congrès.

bats qui auront lieu autour des 15 nouvelles propositions (présentées dans le dernier numéro de *contact.sev*). A ces quinze nouvelles propositions déposées par des sections ou des sous-fédérations, s'ajoutent neuf propositions, transfuges du dernier

congrès. Mais le comité directeur du SEV demande que sur ces neuf « vieilles propositions », six soient annulées parce que jugées obsolètes. La section VPT Jura ne l'entend pas de cette oreille. Les Jura siens demandent que toute proposition soumise au con-

grès fasse l'objet d'un débat et d'un vote final mais au grand jamais d'un classement automatique.

Ce 75^e congrès du SEV s'annonce d'ores et déjà fort riche en débats.

Markus Fischer/AC

PROJETS SEV

Ce printemps a démarré le projet « recruter et organiser » qui a pour but de stopper la diminution des effectifs au sein de notre syndicat et retrouver à nouveau, dans certains secteurs, là où notre présence a baissé, un haut taux de syndicalisation. Ce projet ambitieux cherche à réactiver l'activité des sections. Quant au projet « tourisme », il vise à améliorer la présence du SEV auprès du personnel des chemins de fer de montagne et des remontées mécaniques de notre pays. Le projet « aviation » cherche à améliorer la présence du SEV auprès du personnel au sol. Enfin, le projet « nouveau journal » a déjà pris forme, vous avez le résultat sous vos yeux. Mais le toilettage du secteur de la communication de notre syndicat ne s'arrête pas là. Notre site internet sera totalement remis à jour précisément lors du congrès. Dès lors, une visite sur notre site www.sev-online.ch les 19 et 20 mai s'impose !

Fi

QU'EST-CE QUE VOUS ATTENDEZ DE CE CONGRÈS ?



Bellinda Bärtsch, déléguée VPT, agente du mouvement RhB.

« J'espère que Giorgio Tuti sera élu président. Nous l'avons déjà invité ici et il s'est très bien exprimé ! J'ai déjà pris connaissance des documents, je ne connais pas encore bien tous les sujets. Je suis intéressée de connaître les problèmes des autres membres et des autres sections. Nous sommes parfois trop centrés sur nos propres problèmes. Nous avons peu de membres actifs, je pense qu'il faut nous pencher sans tarder sur cette question. »



Bruno Kirchofer, délégué RPV et président RPV Bâle.

« J'espère que les nouvelles structures du SEV seront acceptées et que la communication entre les professionnels et la milice s'en trouvera améliorée. Nous devons nous engager pour que nos collègues exerçant des professions manuelles et soumis au travail par équipes puissent, sur le modèle du domaine de la construction, bénéficier de la retraite anticipée dès 60 ans sans réduction des rentes et de manière facultative. La RPV soutient pleinement la proposition du congrès de la sous-fédération TS « pour une retraite anticipée dès l'âge de 60 ans. »



Barbara Marcionetti, secrétaire de la section Travaux Tessin.

« Ce sera mon premier congrès. Difficile de formuler des attentes. Je suis impatiente de connaître de nouveaux collègues et, surtout, des femmes qui travaillent dans d'autres secteurs des transports publics que le mien. Le mouvement syndical manque de femmes. Dommage ! Elles ont un meilleur esprit pratique que les hommes et savent rendre la vie plus agréable. Je suis très heureuse que le candidat à la présidence parle bien l'italien. Lors de la dernière assemblée des délégués de la sous-fédération Travaux, il m'a laissé une très bonne impression. »



Daniel Mollard, délégué ZPV, président de la section ZPV Fribourg.

« J'espère que ce congrès accepte la réforme des structures. C'est très important que notre syndicat soit organisé de manière qu'il puisse répondre rapidement aux attentes des travailleurs. Je regrette cependant qu'il n'y ait plus de Romands au sein de la direction du SEV. Parmi les quinze nouvelles propositions que nous devons débattre, certaines sont très intéressantes, surtout celles qui émanent de sections de la VPT. Ça sert aussi à ça le congrès SEV: mettre au même diapason les problèmes des collègues des CFF et des ETC. »

Sections

<p>15 mai 20 h 30 Vuistemens-devant-Romont Relais St-Jacques</p>	<p>■ VPT TPF autobus Assemblée générale de printemps</p>	<p>Tous les collègues libres ou en congé sont cordialement invités à participer à cette assemblée générale.</p>
<p>28 mai 19 h 45 Genève Restaurant de la Plate-Forme 4^e étage au Bachet.</p>	<p>■ VPT TPG Assemblée statutaire et comptes de la section</p>	<p>L'ordre du jour sera affiché dans les diverses vitrines de la section. Tous les membres sont invités à cette assemblée. Une place au sein du comité est disponible. Tous les membres intéressés sont priés de s'annoncer au moins 10 jours avant l'assemblée auprès du secrétariat de la section, 022 731 69 27 ou secretariat@sevtpg.org, ou auprès du secrétaire Frédéric Nouchi, 079 221 00 38 ou fred.nouchi@sevtpg.org.</p>
<p>2 juin 19 h 45 Lausanne Maison du Peuple</p>	<p>■ VPT tl Assemblée générale statutaire</p>	<p>L'ordre du jour est affiché dans les diverses vitrines de la section. Tous les membres sont invités à cette assemblée. Les membres qui seraient candidats à l'une des places au sein du comité sont priés de s'annoncer au moins 10 jours avant l'assemblée auprès du secrétariat SEV à la rue St-Martin 36, tél. 021 321 42 52, ou par e-mail sev-lausanne@sev-online.ch. Dernier délai: vendredi 22 mai 2009 à 16 h 30.</p>
<p>5 juin 17 h 45 Saignelégier Café-Hôtel du Soleil</p>	<p>■ VPT du Jura (CJ) Assemblée générale de printemps</p>	<p>18 h 00: première partie pour les membres actifs consacrée à la LDT; 19 h 00: assemblée statutaire; 20 h 30: partie récréative, collation et verre de l'amitié. Comme d'habitude, le repas est offert par la section. Merci de vous annoncer jusqu'au mercredi 3 juin midi, pour inscription au repas (même après votre fin de service, sans avoir assisté à l'assemblée) aux coordonnées suivantes: par tél. gare de Tramelan, 032 486 93 45, ou J. Mugny, 079 746 21 05; par courrier de service à la gare de Tramelan ou à J. Mugny, Sources 2, 2720 Tramelan, ou encore par SMS au 079 746 21 05.</p>

Pensionnés

<p>26 mai 14 h 00 Buvette des Prêles</p>	<p>■ Amicale des pensionnés du Jura Bernois et de Bienne Romande Sortie</p>	<p>Bienne départ: 13 h 52, Prêles arrivée: 14 h 10. Veuillez vous annoncer à Marc Gilomen, tél. 032 751 15 21 jusqu'au samedi 23 mai. Merci d'avance, venez nombreux. <i>JR</i></p>
<p>27 mai 14 h 00 Lausanne Buffet de la Gare Salle des Cantons</p>	<p>■ PV Vaud Assemblée générale statutaire</p>	<p>Outre les objets statutaires, l'assemblée aura à élire une partie du comité. En deuxième partie, Madame Cathy Kuhni de la section vaudoise de l'Association Alzheimer Suisse nous fera un exposé général sur cette maladie. Etant donné le sujet traité, votre comité compte sur une participation massive.</p>
<p>29 mai Genève</p>	<p>■ PV Genève Sortie de section</p>	<p>Destination: Morat, via le canal de la Broye. Repas à l'Hotel Schiff am See. Départ de Genève-Aéroport à 8 h 05, de Genève à 8 h 14 et de Nyon à 8 h 27. De Neuchâtel, bateau de 10 h 00. Retour: Nyon 17 h 32, Genève 17 h 46 et Genève-Aéroport 17 h 55. Délai d'inscription: 22 mai. CHF 40.- par personne à: SEV Section PV Genève, 1212 Grand-Lancy, CCP 12-11680-3.</p>

9 juin

■ **PV Fribourg**
Course annuelle à Appenzell

Fribourg dép. 8 h 04 voie 3, changement de train à Gossau, arrivée à **Appenzell** à 11 h 27. Dîner à l'Hôtel Traube avec menu suivant: salade, suprême de poulet avec risotto tessinois, apfelstrudel crème vanille. Prix du repas après participation de la caisse de section CHF 20.-. Merci d'avance de préparer la monnaie.
Retour: départ d'Appenzell à 15 h 08, changement à St-Gall, arrivée à Fribourg à 18 h 54.
Chaque participant s'occupe de son titre de transport, carte journalière ou AG. Inscription: pour cause de renforts de trains, les inscriptions doivent parvenir impérativement jusqu'au 29 mai 2009 par téléphone auprès du vice-président Franz Rohner, tél. 026 493 20 15, ou au caissier Francis Lambert, tél. 026 322 21 61, ou par e-mail: francis.lambert@bluewin.ch

16 juin

■ **PV Neuchâtel**
Course annuelle

But de la course: le **Mt Salève** avec les cars Fischer. Départs: 8 h 00 La Chaux-de-Fonds, place de la Gare; 8 h 30 Neuchâtel gare, place des cars.
Itinéraire: La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel – autoroute, arrêt café au restaurant de la Côte – Genève – Cruseilles – Le Mt Salève (1380 m), dîner – Annemasse – Genève, route du Lac, Nyon – St-Cergue – La Givrine – La Cure – Vallée de Joux (arrêt) – Vallorbe – Yverdon – Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds. Retour vers 19 h 30.
Repas de midi au Restaurant de l'Observatoire: Kir de bienvenue – Jambon à l'os – Gratin dauphinois – Salade verte – Assiette de fromages – Dessert maison – Vin rouge et eau.
Passeport ou carte d'identité indispensable. Monnaie: Euro. Pour s'inscrire, il suffit de verser le montant de CHF 50.- par personne, au moyen du bulletin de versement que vous avez reçu. Pour éviter des frais supplémentaires, prière d'utiliser un compte bancaire ou le CCP.
Dernier délai de paiement: jeudi 4 juin 2009.

Loisirs

13 juin
Lucerne

■ **USSC Badminton**
Championnat suisse

Le 9^e championnat suisse de badminton est organisé par le groupe sportif du personnel des trains de Lucerne. Informations sur www.uscc.ch. Inscriptions jusqu'au 27 mai à: Alberto Petrillo, Bachtalen 5, 6020 Emmenbrücke, ou par courriel à badminton@svse.ch

DÉCÈS

Florian Dubois, chef de magasin pensionné, Genève, décédé le 28 avril dans sa 81^e année. Membre PV Genève.

Francis Mayor, secrétaire d'exploitation pensionné, Genève, décédé le 1^{er} avril dans sa 80^e année. Membre PV Genève.

Oscar Mottet, chef de train pensionné, Genève, décédé le 25 avril dans sa 87^e année. Membre PV Genève.

Henri Spycher, chef de halle pensionné, Yvonand, décédé le 18 avril dans sa 80^e année. Membre PV Genève.

Rudolf Wegmüller, chef de district pensionné, Nidau, décédé le 27 avril dans sa 81^e année. Membre PV Biel-Bienne.

Hermann Widmer, mécanicien pensionné, Bienne, décédé le 12 avril dans sa 79^e année. Membre PV Biel-Bienne.

Journée des visiteurs TS du Trafic Voyageurs et Cargo du 25 avril à Olten

Nouveaux profils professionnels

La journée a porté sur la revendication de la région TS Zurich qui souhaite une reclassification des Visiteurs Cargo de la gare de triage Limmattal (RBL).

Beat Jurt, président de la CoPe Surface Visiteurs du trafic voyageurs CFF et président TS de la région Mittelland, a déclaré en préambule que la situation des Visiteurs CFF P (diagnostic des véhicules) et CFF Cargo (contrôleurs techniques Cargo TKC) avait changé. L'année dernière, chez P, suite à la divisionnalisation, le groupe professionnel a subi une nouvelle scission pour se constituer en contrôleurs et diagnostiqueurs, avec des conséquences pas toujours heureuses. Cargo a aussi subi de grands chambardements et un changement de nom, sans raison vraiment valable. Beat Jurt et Werner Schwarzer, président central TS, ont expliqué la revendication de la région TS Zurich: Il faut

examiner la possibilité d'attribuer l'échelon de fonction 11 aux contrôleurs tech-

tré le fossé qui existe entre ce qui est prévu et la situation actuelle. Ainsi, les documents



Beat Jurt préside la CoPe Surface Visiteurs.

niques Cargo de la gare de triage de Limmattal qui sont actuellement dans l'EF 10. Nick Raduner, secrétaire syndical SEV, a présenté le processus de négociation des profils professionnels des TKS et la formation telle qu'elle est prévue aujourd'hui. La discussion qui a suivi a mon-

nécessaires aux neuf modules de formation ne sont pas encore complets et, selon un collègue qui leur demandait des renseignements, les responsables sont plutôt nerveux. Le module RID (transport de marchandises dangereuses), par exemple, n'est pas encore prêt. Donc, jusqu'à présent, seule la formation de base a été enseignée bien que la RBL se trouve sur une des plus grandes nappes phréatiques. La discussion a montré que la séparation de tout un groupe professionnel entraîne une perte de savoir-faire considérable et que les liens entre le personnel s'appauvrissent. Pour contrer ces tendances, l'assemblée a adopté une pétition (voir encadré).

Le président central, Werner Schwarzer, le représentant du personnel, Beat Jurt, et le SEV vont rassembler les faits via un groupe de travail et les présenter aux CFF. Une journée professionnelle, prévue à l'automne 2009, devra décider de la suite à donner. Pour conclure, Beat Jurt s'est demandé « si la direction des CFF désirait vraiment garder ces 300 spécialistes. Si non, la situation est claire et il faut prévoir un plan social. Si oui, nous devons tout repenser et repartir de zéro. »

SEV-TS

Comité central ZPV

Encore et toujours les agressions

Andreas Menet, président central ad intérim, a salué le 8 avril au restaurant Kolping d'Olten les participants de la deuxième séance annuelle du comité central ZPV. Le thème principal de la journée a été bien entendu la préparation de l'assemblée des délégués de la sous-fédération qui se tiendra le lundi 18 mai à Berne, à la veille du congrès SEV. Les participants ont étu-

dié les propositions qui seront débattues lors du congrès. En plus des traditionnels points de l'ordre du jour, il a fallu une fois de plus parler du problème des agressions contre les agents de trains. On commence à se demander: jusqu'à quand allons-nous continuer à nous faire malmené de la sorte?

Janine Truttmann
Secrétaire du comité central

PV Neuchâtel

Sortie pédestre

Montmollin, 9 heures. Les 32 participants auraient préféré le soleil pour les accompagner, au lieu de la pluie et une température de 5 degrés. Quel printemps, mes amis! Bien équipés, nous sommes arrivés à Chantemerle, malgré quelques imprévus. Après le petit ravitaillement rituel, nous continuons la descente par les hauts de Corcelles, puis Peseux. Les non-marcheurs nous ont rejoints pour le dîner. L'après-midi, la pluie a cessé. Mais nouvelle

déception. L'accès à la source de la Serrières a été fermé récemment, suite à l'instabilité du chemin. Nous gagnons donc le bord du lac par un autre itinéraire pour nous retrouver une bonne vingtaine à la «Baronnerie» de la place Pury.

Le comité remercie tous les participants, anciens et nouveaux, pour leur présence et la bonne ambiance qui a régné toute la journée.

Le comité

ZPV Biel/Bienne

Pas d'augmentation de la cotisation

La première assemblée des membres sous la présidence de Janine Truttmann a eu lieu le 17 mars. Malgré la présence annoncée de Giorgio Tuti, président ad interim, la participation a été faible. Seu-

ont eu lieu, avec également **Jürg Hurni**, nouveau secrétaire syndical. Un comité d'organisation a été mis sur pied pour le 125^{ème} anniversaire de la ZPV, qui aura lieu l'année prochaine.

La proposition d'augmenter la cotisation de section a été refusée de peu. Bruno Schrag a été nommé délégué de la section Biel/Bienne à l'Assemblée des délégués. La présidente et un membre de la CoPe prendront part à une rencontre d'information sur les transformations de la gare, afin de pouvoir renseigner plus tard les collaborateurs sur l'avancement des travaux. L'Assemblée s'est terminée à 22h 15. La présidente a conclu cette assemblée par ces mots: « C'est seulement ensemble que nous sommes forts. »

Le comité

RÉSOLUTION

La journée des visiteurs de la sous-fédération du personnel du service technique (TS) du Syndicat du personnel des transports (SEV) a voté de la résolution suivante:

« Nous lançons un appel urgent à toutes les entreprises ferroviaires ainsi qu'à tous les politiciens d'Europe afin que la libéralisation ne soit pas faite au détriment des conditions de travail, des salaires et de la sécurité. Nous leur demandons qu'ils s'engagent pour le maintien et le développement de places de travail modernes dans les secteurs ferroviaire et des transports européens. Afin de mettre le holà aux tentatives de discrimination et de dumping, des conventions collectives de travail étendues à l'Europe doivent être introduites et respectées!

Nous invitons les autorités de surveillance européennes à entrer dans un dialogue constructif avec nous afin que les standards stricts et uniformes de sécurité soient maintenus et assurés en Europe! La journée des visiteurs refuse qu'un groupe professionnel tout entier soit mis en péril pour donner l'avantage au capitalisme et au profit. Il faut former sans délai et promouvoir des plate-formes transfrontalières professionnelles dans le domaine des transports! Les visiteurs de Suisse, membres SEV - TS soutiennent et se solidarisent avec les collègues de tous les syndicats dans leur opposition contre le «démantèlement massif» des places de travail et la détérioration des conditions de travail et contre les congés-modifications (maintien de la place de travail seulement si l'employé dit oui à un moins bon contrat d'engagement) dans les entreprises de transports publics comme dans tous les autres secteurs!»

Olten, le 25 avril 2009

ZPV Léman

Les inquiétudes se multiplient

L'assemblée générale de la dynamique section ZPV Léman a eu lieu le 2 avril à Genève sous la présidence de Claude Gaille. Ci-dessous un extrait du procès-verbal de cette assemblée. Le texte complet peut être consulté sur le site www.zpvleman.ch

Suite aux nombreuses agressions en fin d'année 2008 et aux actions menées par le SEV et la section ZPV Léman dans la lutte contre ces agressions, les CFF ont enfin pris le taureau par les cornes et ont décidé d'introduire un 2^{ème} agent de train en trafic FV.

Situation de l'effectif: La situation de l'effectif dans la région n'est toujours pas maîtrisée, le manque chronique de personnel affecte en priorité le trafic grandes lignes et certains jours la situation est vraiment ingérable, il faut s'attendre à une année 2009 très difficile, de nombreux congés ne sont plus accordés, les heures supplémentaires explosent (9,8 jours par agent) et le taux d'absentéisme à Lausanne (17,9 jours par agent) est un des plus élevés de Suisse.

Carte FVP: Des discussions sont toujours en court pour abolir l'imposition de la carte FVP pour le personnel des trains, nous continuons de demander à être traité sur le même pied d'égalité que les mécaniciens qui sont eux exonérés de toutes taxes.

Coffrets OD: Le rempla-

cement des ampoules traditionnelles par des LED dans les coffrets OD de la ligne du Simplon ne se fera sans doute pas malgré les promesses faites par les CFF il y a quelques années. Ces derniers justifient cela par des coûts trop importants.

Utilisation du personnel: Depuis un certain temps, les CFF emploient du personnel ayant des contrats de travail pour Genève à Lausanne sans autre forme de procès et sans compensation, arguant que les gens le font sous une forme volontaire. Nous continuons de dénoncer cette pratique et nous considérons que les CFF violent la CCT très clairement.

Locaux du personnel: Plusieurs déménagements sont en vue, à Lausanne le ZEF va changer d'endroit et les locaux actuellement occupés vont être disponibles dès le début de l'été.

A Genève, le plan de situation semble terminé et un déménagement pour le bâtiment Montbrillant semble en bonne voie pour l'année prochaine.

CCT 2011: Dans le cadre des discussions que nous menons entre les présidents SEV dans le groupe que nous avons appelés «Alliance Romandie» nous élaborons une série de mesures que nous allons mettre en place en amont des discussions CCT et nous travaillerons aussi sur un catalogue des mesures de lutte. Il est clair que nous ne nous laisserons pas surprendre par une décision de la commission CCT à fin 2010 qui ne refléterait pas l'avis de la base. Claude sensibilise les

collègues sur le fait d'effectuer le contrôle à deux en permanence, même si certains sont réfractaires nous devons nous y mettre, il en va de notre sécurité. Le nombre de cas d'agression est toujours en progression sur les 3 premiers mois de cette année.

Tous les détails des agressions sont tenus à jour par notre président et les collègues sont régulièrement informés par le biais de notre site internet www.zpvleman.ch, le Pdt SEV est également informé chaque fois.

Règlements des vacances

Claude nous informe également sur la volonté des CFF de vouloir supprimer une bande de vacances pendant la période de mai à octobre pour lutter contre le manque de personnel pendant la période d'été. Les CFF se cachent derrière l'argument que ce n'est pas une suppression mais bien un déplacement, car cette bande de vacances sera rendue pendant les périodes de janvier à avril ou pendant les mois de novembre et décembre. En 2009, la situation ne permet déjà pas de tourner avec 5 ou 6 personnes en vacances et les CFF voudrait nous ajouter une bande supplémentaire, c'est une chimère. La COPE aurait donné son accord à cette proposition et nous sommes farouchement opposés à nous laisser faire. Ce sujet fait débat et les collègues sont très fâchés de cette décision unilatérale des CFF et mandate la section pour lutter contre ce nouveau stratagème. *Le secrétaire au PV*

COMMISSION CENTRALE RPV, SÉANCE DU 27 AVRIL

A Cargo, les auditeurs pour les essais de frein de la région Est ont passé de 13 à 4 personnes. Division Voyageurs, projet «Gretes métiér» à la préparation des trains: les trois séquences «prêt pour le mouvement de manœuvre», «prêt pour l'ordre de roulement» et «contrôle du parcours» contiennent des activités qui relèvent de la sécurité pour la préparation des trains. La journée de formation RPV est repoussée du 19 au 26 septembre. Le secrétaire syndical Dominik Hunn est le nouveau responsable de la commission de migration SEV. La fête du centenaire de la section Coire-Landquart aura lieu les 13 et 14 juin. L'adaptation des

structures de la sous-fédération RPV est en cours: la section Fribourg-Yverdon est dissoute avec effet immédiat. La fusion des sections Berne et Bienne a été acceptée par les deux assemblées des membres. Les habits de service seront à l'avenir commandés principalement par le biais d'internet. Le chapeau contre la pluie a de nouveau été pris dans l'assortiment des habits de service. Avec les bons résultats obtenus par les CFF, le SEV espère pouvoir compter sur un comportement social, un engagement pour la caisse de pensions et un assainissement de Cargo sans suppression de personnel. *Christian Eichenberger*

■ SBV région Ouest

L'Europe et les préoccupations professionnelles étaient au menu

Avant de débattre des affaires syndicales, l'assemblée générale de la section SBV région Ouest a entendu un captivant exposé de Daniel Troillet sur les structures de l'Union européenne et sur les relations bilatérales entre la Suisse et cette même UE.

L'assemblée a eu lieu le 14 novembre dernier à l'Hôtel NH à Fribourg. Après avoir évoqué les enjeux de négociations salariales, le président passe la parole au secrétaire syndical Daniel Troillet qui nous a entretenus sur le

poser. La voie des accords bilatéraux ressemble donc à une solution en cul-de-sac.

La Suisse possède néanmoins une petite marge de manœuvre, car il y a un système d'équivalence par rapport à l'UE, c'est-à-dire que l'UE donne à la Suisse ses directives qui, par équivalence au processus décisionnel européen, suit également de son côté le processus législatif propre à sa Constitution. Toutes les directives de l'UE ne sont donc pas encore appliquées en Suisse, car elles n'ont pas encore été adoptées par le Parlement, malgré la volonté déclarée de la Suisse de suivre ces directives.

Pour résumer, l'UE n'est pas un mammoth qui ne fonctionne pas, au contraire



Elisabeth Jacchini a remplacé Eric Levrat à la tête de la SBV.

thème de la libéralisation et politique européenne des transports. Daniel Troillet nous rappelle comment s'est créée l'UE et son évolution depuis sa création jusqu'à nos jours. Actuellement il y a 27 pays participants, représentant 480 millions de citoyens.

La Suisse, devant le refus du peuple d'entrer dans l'Union européenne, a suivi la voie des accords bilatéraux, dont un accord concernant les transports terrestres. Cet accord a été signé en 1999, mais depuis l'UE continue d'édicter des directives et des règlements qui n'ont pas été négociés lors des accords bilatéraux, mais si la Suisse ne suit pas cette évolution et ne veut pas suivre ces directives et règlements, cela pourrait remettre en cause de la part de l'UE les accords bilatéraux. La Suisse subit donc les décisions de l'UE, mais elle n'a pas les moyens de s'y op-

elle se construit petit à petit et elle évolue. Et qu'on le veuille ou non, la Suisse est liée à l'UE par les accords bilatéraux.

Informations syndicales

Au niveau SBV, nous avons une nouvelle secrétaire centrale, Elisabeth Jacchini, en remplacement d'Eric Levrat. Elle a été élue lors de la dernière assemblée des délégués de Brenscino. Fritz Augsburger, vice-président, a également été remplacé par Patrick Bellon.

A P-KS, suite aux suppressions de postes et à leurs répercussions sur le personnel, une plainte a été déposée auprès de M. Dorthé par la SBV, la commission de personnel a également été alertée. BLKT: un projet est en cours afin de retirer la gestion des BLKT aux surfaces et de les intégrer à un nouveau service directement géré par la direction BF. *Le comité/contact.sev*

Association touristique des cheminots suisses (ATCS)

Des structures plus simples et une totale ouverture

L'ATCS réduit le nombre des membres de son assemblée des délégués (AD) et du comité central (CC) et permet à tout un chacun de devenir membre et de participer aux voyages organisés.

La section Berner Oberland-Oberwallis a organisé le 18 avril à Brigue, sous la direction du président du comité d'organisation René Page, la 61^e AD de l'ATCS. Le point principal de l'ordre du jour était consacré à l'avenir de l'ATCS. Il s'agissait en fait surtout de réduire le CC de 5 à 3 membres et l'AD de 60 à 29 délégués – 1 par section, dont le poids des voix dépend du nombre de ses membres. Actuellement, la plus petite section (Jura), qui compte un peu plus de 100 membres, aurait 2 voix, les sections de Berne et de Zurich, avec plus de 900 membres, en auraient 6.

Il a été aussi question de modifier les statuts en permettant une ouverture totale

aux gens désireux d'adhérer à l'ATCP et de mettre les offres touristiques à disposition de toutes les personnes intéressées. La réforme a été confiée à un groupe de travail et

Des oppositions se sont toutefois fait entendre.

Réforme contestée

Les adversaires à la réduction de l'AD ont fait savoir qu'ils



Le nouveau comité central de l'ATCS: Richard Steiner, chef du bureau de voyages, Hermann Nann, président central, et Max Barth, coordinateur des sections (de gauche à droite).

adoptée déjà en novembre dernier par la Conférence des président-e-s

des sections. trouvaient dommage qu'il ne soit plus possible à un grand nombre de personnes d'é-

changer leurs expériences. Quant aux adeptes, ils trouvent que les petits comités sont plus efficaces pour discuter et travailler. Ces derniers ont fait pencher la balance en leur faveur par 46 oui contre 12 non. Après l'AD, Hermann Nann a confié à contact.sev qu'il était toujours possible de prévoir un programme-cadre pour les accompagnatrices et accompagnateurs des délégués aux AD.

Elections

Ont été élus au comité central:

– Président central: Hermann Nann, actuel titulaire, bien qu'il ait annoncé préférer se consacrer uniquement au service des voyages. Personne ne voulant endosser le mandat de PC, il s'est mis à disposition pour une nouvelle période de 3 ans en précisant toutefois qu'il se retirait volontiers si un successeur se présentait;

– Responsable du bureau de voyages Voyages SERV/ATCS s.a.r.l., Richard

Steiner, actuel responsable, qui est en grande partie l'auteur de la modernisation de l'ATCP. Les autres employés de l'agence sont Marcel Krauer (50%, gare de Kehrsatz) et Werner Rösch (20%, gare de Bümpliz-Nord), tous deux employés à la vente du BLS, ainsi que 5 collaborateurs bénévoles;

– Représentant et coordinateur des sections Max Barth, président de la section Montreux-Vevey.

Sylvaine Arnold-Croptier, qui a précédé à Max Barth, a quitté son mandat avec les honneurs, de même que la secrétaire Erika Baumgartner. Cette dernière a été élue dans la commission de gestion avec Verena Berger et Georges Borloz (tous deux membres actuels). Le caissier Bernhard Reichen continuera de gérer les comptes et les budgets, toutefois comme collaborateur dans l'agence de voyages. L'AD a confirmé dans ses fonctions de réviseur externe Hans-Ulrich Wüthrich.

Markus Fischer

« NOUS RESTONS UNE ORGANISATION À BUT NON LUCRATIF »

Pour Hermann Nann, qui préside l'ATCP depuis 2002, c'est clair: «Nous continuerons à miser sur les produits qui ont fait notre succès!»

Pourquoi ouvrir l'affiliation et les voyages à toutes les personnes intéressées?

Hermann Nann: Déjà depuis des années, d'autres personnes hors du cercle des employés des transports publics pouvaient devenir membres. La raison de cette ouverture est que les facilités de voyage qui autrefois étaient prises en compte dans nos prix sont de moins en moins reconnues à l'étranger. Les voyages étaient déjà ouverts à tous mais les non membres devaient payer un petit supplément. Maintenant nous y renonçons car il arrive parfois que faute de participants externes, nous devions annuler des voyages.

L'ATCP évolue-t-elle en un bureau de voyage ordinaire?

Nous restons une organisation à but non lucratif, donc qui ne vise pas le profit mais doit couvrir ses frais. Et nous continuons à nous concentrer sur nos

produits de niche, soit les voyages en groupes accompagnés avec des trajets inédits en trains. Notre offre comprend aussi des croisières en bateaux. Cette année, nous avons par exemple encore des places libres pour un voyage sur le Rhin et la Moselle du 23 au 27 août (voir www.serv-atcs.ch).

L'effectif des membres recule depuis des années, surtout par la défection des membres plus âgés. Souhaitez-vous viser un public plus jeune?

Oui, mais nous voulons aussi retenir nos membres plus âgés. Pour eux, le bureau de voyages et les sections continuent d'organiser les offres qu'ils apprécient. Quant à nos produits de niche, ils ont du succès aussi auprès des plus jeunes, même s'ils ne signent pas tout de suite une déclaration d'adhésion. L'année 2008 a été un succès: 1112 personnes ont pris part à nos 21 voyages organisés, soit 300 de plus qu'en 2007. Les voyages des 188 sections ont attiré 6063 personnes (+ 200).

Interview: Fi

INFO

■ Séance d'information aux cadres des CFF sur le thème des caisses de pension.

Le SEV invite les cadres des CFF à participer à une séance d'information qui aura lieu le mardi 9 juin de 16 h 30 à 18 h 30 à la Salle des Vignerons, Buffet de la Gare CFF à Lausanne.

Thèmes et orateurs:

- **Caisse de pension CFF**, situation actuelle et assainissement par Vincent Brodard, membre du conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF.
- **Perspectives financières et éthique des placements** par Edouard Crestin-Billet, directeur de gestion institutionnelle de la banque Mirabaud.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'une nombreuse participation.

SEV, VPV, SBV, BAU
(Sous-fédérations du personnel de l'administration, de l'exploitation et de la vente, des travaux)

Angle droit

Au moins une satisfaction morale

Lorsqu'il s'agit de payer des dommages-intérêts, les tribunaux sont plutôt réticents. Pour deux agents de train, le SEV a toutefois obtenu réparation.

Deux cas différents mais avec des similitudes: L'agent de train A. – une femme – tombe en 1^{ère} classe sur un couple muni de billets 2^{ème} classe. Elle leur demande, comme il se doit, de payer le changement de classe, sans succès. Au lieu de s'exécuter, les deux contrevenants se précipitent sur elle et la suivent même lorsqu'elle décide de s'en aller. Ils lui crachent alors à la figure, la battent et la saisissent à la gorge. Elle doit finalement s'enfermer dans les toilettes jusqu'à ce que la police vienne la délivrer.

A minuit, l'agent de train B. est vers son train en gare de Zurich. Un groupe de jeunes se dispute violemment sur le quai.

Lorsqu'ils se dirigent vers le train, l'un d'entre eux hurle en passant, sans raison, à l'oreille de B. Arrivé dans la voiture, il lui donne une gifle ce qui lui fait perdre l'équilibre et se cogner la tête contre la paroi. Lors du contrôle des billets, l'agent B. et sa collègue sont à nouveau agressés et blessés.

Succès devant le tribunal

Dans ces deux cas, le SEV a fait recours à un avocat pour représenter les intérêts des membres qui ont dû suivre un long traitement médical. Dans l'intervalle, les débats judiciaires ont eu lieu et les auteurs des délits ont été condamnés. Tous deux ont un long casier judiciaire.

Toutefois, à cause des blessures corporelles et morales subies par les victimes, l'avocat du SEV ne s'est pas contenté d'une condamnation pénale mais a demandé également des dommages-intérêts, de 1000 francs pour A. et de 500 francs pour B. Les tribunaux ont considéré que ces revendications étaient fondées et ont approuvé les décisions de justice.

Signal positif

Pour les victimes, ces sentences sont une vraie satisfaction; le tribunal reconnaît en effet qu'elles ont enduré une réelle souffrance. Maintenant, si elles verront vraiment la couleur de l'argent est une autre paire de manches car les agresseurs ne sont pas solvables. Pour le SEV, ces décisions sont un signal positif même si il ne faut pas espérer pour chaque cas le versement de dommages-intérêts.

L'équipe de la protection juridique

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Pietro Gianolli, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: **contact.sev**, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, contact@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; regina.ronca@sev-online.ch

Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.–

Annonces: Kretz AG, General Wille-Strasse 147, 8706 Feldmeilen, téléphone 044 925 50 60, fax 044 925 50 77, kontakt.annoncen@kretzag.ch, www.kretzag.ch

Pré-press: AZ Medien, Aarau, www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen, www.solprint.ch (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

La prochaine édition de **contact.sev** paraîtra le 28 mai.

Le délai rédactionnel pour l'agenda et les annonces est fixé au 20 mai à 10 h.

Es-tu membre SEV ?

Un de tes collègues n'est pas encore membre ?

80% des employés des transports publics sont membres d'un syndicat – rejoignez tous le SEV ! Si tu convaincs un collègue d'entrer au SEV, tu reçois une prime de recrutement de 50 francs.

Nos arguments ?

Le SEV se bat pour:

- des salaires avec lesquels nous pouvons vivre correctement;
- des temps de travail qui nous laissent le temps de vivre;
- des conventions collectives de travail (CCT), qui réglementent nos conditions de travail;
- et beaucoup plus encore...

Une chose est sûre:

plus un syndicat a de membres, plus il est fort !

Et donc meilleures sont les conditions de travail de la branche !



J'adhère au SEV et je reçois automatiquement un abonnement à *contact.sev*.

Je m'abonne à *contact.sev* au prix de 40 francs par année.

Je souhaite profiter d'un abonnement à l'essai (6 éditions).

Nom/Prénom:	Recruté par:
Rue/Numéro:	Nom/Prénom:
NP/Localité:	Adresse:
Tél. (prof.):	Localité:
Tél. (privé):	Tél.:
Date/Signature	

Envoyer à: SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58 (ou envoyer les informations nécessaires par mail à christian.cuenoud@sev-online.ch).

Nous prendrons contact avec toi! Merci de ton intérêt! D'autres questions? info@sev-online.ch ou www.sev-online.ch.

Veux-tu recevoir ton propre contact.sev ?

Si tu deviens membre, tu recevras automatiquement le journal, car l'abonnement est compris dans la cotisation.

Mais les collègues d'autres domaines de travail et d'autres syndicats peuvent également s'abonner à *contact.sev*. L'abonnement annuel coûte 40 francs.

Ou veux-tu tout d'abord profiter d'un abonnement d'essai ?

Tu peux ainsi recevoir gratuitement 6 éditions de *contact.sev*, afin de te faire une idée précise de notre journal.

L'itinéraire culturel ferroviaire relie les deux Bâle

Aux sources du chemin de fer

La suggestion de promenade de cette édition nous est présentée par Kurt Stuber, de Münchenstein. Le mécanicien de locomotive de 64 ans ne connaît pas seulement la région vue de la cabine de locomotive, puisqu'il est membre d'un groupe de marcheurs.

L'évolution de la région des deux Bâle et le développement du chemin de fer en Suisse sont étroitement liés. Un itinéraire culturel retrace le développement du chemin de fer au cours des 150 dernières années. C'est en 1844 que le « chemin de fer alsacien » rejoignit la Suisse à Bâle. Dix ans plus tard, le tronçon Bâle-Liestal fut mis en service, puis le prolongement de la ligne en direction d'Olten fut réalisé coup sur coup en 1855 jusqu'à Sissach et en 1857 jusqu'à

Läufelfingen. Le tunnel du Haut-Hauenstein fut ouvert à la circulation en 1858 en dépit de la catastrophe qui marqua la construction du premier tunnel traversant une chaîne de montagne. Puis suivirent la ligne du Bözberg et la ligne à destination de Delémont en 1875 et le chemin de fer à voie étroite (75 cm d'écartement) de Waldenburg. La ligne ouverte en 1891 entre Sissach et Gelterkinden fut la première ligne électrique construite en Suisse. Le tunnel de base du Hauenstein fut mis en service en 1916, en pleine guerre mondiale. Le tunnel de l'Aigle (Adlertunnel) réduit le

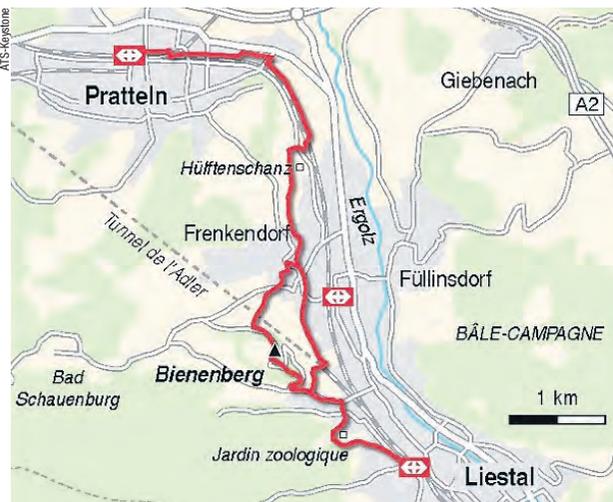
temps de parcours entre Bâle et Zurich de deux minutes depuis 2001.

Des anciennes gares

A l'époque, la planification de la ligne ferroviaire était controversée. De nouveaux quartiers virent le jour autour des gares. Certaines parties des bâtiments des gares de Pratteln, Muttenz et Sissach remontent à l'époque de la mise en service de la ligne. Nous commençons notre randonnée à Pratteln. Nous passons devant l'ancien poste d'enclenchement et nous rendons sur la passerelle pour piétons pour jeter un coup d'œil sur les installations de voies. Nous longeons ensuite la ligne du Hauenstein en suivant les marques jaunes des sentiers pédestres. Puis, nous traversons Frenkendorf et parvenons au sommet du Bienenberg, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur l'Ergolzthal par beau temps. Lors de la descente en direction de Liestal, nous avons l'occasion de

faire un petit détour par le portail du tunnel de l'Aigle. A Liestal, le parc animalier offre

chemin du retour à pied peut rejoindre la gare de Frenkendorf à partir du por-



la possibilité de découvrir un grand nombre d'espèces indigènes. Une place de jeu est à disposition. Il faut compter deux heures et dix minutes pour venir à bout de l'itinéraire, sans faire de détour. Les randonneurs désireux de faire également le

tail du tunnel de l'Aigle en suivant le fond de la vallée par le Tüelenrain et le chemin de Munzach. La randonnée dure trois quarts d'heure entre Liestal et Frenkendorf et une heure entre Frenkendorf et Pratteln.

Peter Anliker

PELLETPIOCHE – UN CONGRÈS POUR REDONNER UN LUSTRE AU SEV



Alain Pellet

IL Y A 50 ANS

Electrification des chemins de fer allemands

A la fin de l'année passée, 3182 km de lignes ont été électrifiés sur un total d'environ 30 000 km que comptent les chemins de fer allemands, a déclaré le ministre des communications, M. Christoph Seebohm, à Lörrach. Dès l'entrée en vigueur de l'horaire d'été, il sera possible d'utiliser le courant électrique sur toutes les lignes reliant la Ruhr et le sud de l'Allemagne. D'ici là, la ligne reliant la Ruhr à Vienne sera également électrifiée. A fin 1945, le réseau électrifié mesurait 1800 km au total. A fin 1958, on comptait 846 locomotives électriques, 200 autorails et 140 automotrices électriques.

Le Cheminot, 15 mai 1959.

Concilier travail et famille

Inciter la création de crèches

Pouvoir mieux concilier travail professionnel et travail familial, telle est la revendication fondamentale de toutes celles et tous ceux qui veulent instaurer l'équité entre les sexes. L'Union syndicale suisse (USS) qui a inscrit ce point parmi les toutes premières priorités de son agenda.

C'est à une nette majorité que le Conseil national a, lors de sa session de printemps, décidé de prolonger le programme d'impulsion pour la création de structures d'accueil de la petite enfance. Grâce à ces incitations financières en vigueur depuis février 2003, près de 24 000 nouvelles places ont été aménagées partout en Suisse dans des crèches. Mais il en manque encore pour près de 120 000 enfants, comme l'a fait apparaître une publication de la commission fédérale de coordination pour les questions familiales faisant le point sur cette question. Les besoins sont donc énormes et il faut aussi que les prochaines incita-

tions financières soient augmentées de manière substantielle.

Investir dans la formation

Le développement demandé

ssp, Christine Goll, ne baisse pas la garde: lors de la session parlementaire du printemps, elle a justement posé une question sur l'avancement de ces travaux de révision et sur

l'introduction dans la constitution cantonale d'un droit pour la petite enfance à une place d'accueil dans une crèche. En ville de Berne aussi, une initiative populaire lan-



Grâce à ces incitations financières en vigueur depuis février 2003, près de 24 000 nouvelles places ont été aménagées partout en Suisse dans des crèches.

devra aussi garantir la qualité. Pour ce faire, tant l'effectif que la formation du personnel concerné devront être suffisants. Les structures d'accueil des enfants sont donc tenues d'offrir plus de places de formation et l'USS demande qu'elles reçoivent une contribution financière pour chaque formation terminée. Ce serait là un pas important dans la bonne direction. Le programme d'impulsion pour la création de structures d'accueil de la petite enfance ne doit donc pas être seulement prolongé, mais aussi amélioré qualitativement. L'USS a repris cette revendication dans son programme anticrise. Pour leur part, les femmes du Syndicat des services publics (ssp) ont mis au point des directives qualitatives pour les structures d'accueil du jour. La brochure qu'elles ont publié en février dernier montre que la qualité n'est pas uniquement une revendication «anémique», car nous avons aussi besoin que des critères de qualité figurent dans la loi. La révision de l'ordonnance sur le placement d'enfants – qui ne s'est que trop fait attendre – est une bonne occasion à saisir. La présidente du

la prise en compte de critères de qualité, indispensables pour la protection de la petite enfance.

Des interventions dans les cantons

Le 20 février 2009, la gauche genevoise a lancé une initiative populaire demandant

cée par le Parti socialiste a été déposée et à Zurich, on votera cette année encore sur celle des syndicats, intitulée «Ja zur Kinderbetreuung» (Oui à l'accueil des enfants). Là, également, c'est le droit à une place d'accueil qui est revendiqué.

Christina Werder/fq



Avec près de 50 000 membres, le Syndicat du personnel des transports est le plus grand syndicat du domaine des transports publics.

Pour renforcer notre service des finances et des prestations aux membres, nous recherchons au 1^{er} septembre 2009

un collaborateur administratif/une collaboratrice administrative à 50%

Dans le domaine des finances, vous participez aux tâches de comptabilité en rapport avec nos débiteurs et nos sections, vous effectuez les versements et vous occupez des rappels, vous vous chargez de révisions de caisses et de l'instruction des caissiers. Vous soutenez l'administrateur des finances, respectivement son adjoint. Dans le domaine des prestations aux membres, vous vous initiez aux diverses prestations et à l'administration du fichier des membres et vous assurez principalement des fonctions de remplacement. Participation à des projets, tâches de contrôle et autres travaux complètent votre cahier des charges.

Pour ce poste, vous disposez d'une formation commerciale et avez de l'expérience dans le domaine de la comptabilité, vous aimez travailler avec les chiffres. Vous êtes de langue maternelle française ou allemande, avec de très bonnes connaissances de l'autre langue. Vous connaissez bien les outils informatiques. Une répartition du temps de travail en demi-journées sur la semaine serait idéale.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Sandro Rubin, co-administrateur-adjoint des finances, au 031 357 57 57.

Nous offrons à toute personne motivée et engagée des conditions de travail attractives, une bonne caisse de pensions et un lieu de travail agréable dans un quartier tranquille de la ville de Berne (Kirchenfeld).

Etes-vous intéressé/e? Madame Ursula Lüthi, responsable du personnel, se réjouit de recevoir votre postulation écrite complète jusqu'au 29 mai 2009.

SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, www.sev-online.ch

INFO

Congé de maternité et de paternité: on progresse

Le développement des allocations de maternité fait aussi partie des revendications de l'USS. Les deux conseillères nationales et syndicalistes Christine Goll et Franziska Teuscher (coprésidente de la commission féminine de l'USS) ont déposé au Conseil national des interventions sur la question. La présidente du ssp demande un développement progressif de l'allocation en cas de maternité pour en faire passer le versement de 14 à 18 semaines. Et l'intervention de Franziska Teuscher a pour but de régler le versement d'allocation dans tous les cas où une lacune survient entre

l'accouchement et le congé de maternité. C'est là quelque chose d'important pour les femmes dont l'enfant, par exemple, doit rester à l'hôpital après sa naissance. Enfin, le syndicat des médias SSM a réussi, dans la CCT qu'il a conclue avec la SSR, à faire inscrire un congé de paternité de 10 jours. Et n'oublions pas non plus que le congrès des femmes de l'USS, qui se tiendra les 20 et 21 novembre prochains, sera entièrement consacré au thème de la compatibilité entre travail professionnel et travail familial. Il permettra de ce fait de dresser des bilans, d'en débattre et de formuler des revendications (nouvelles?).

WV

Bientôt le congrès SEV

Sprint final pour Beatrice Ben Amara

La collaboratrice SEV coordonne l'administration du congrès pour la cinquième fois. Coup d'œil au Kursaal un mois avant le jour J.

Beatrice Ben Amara planche avec la responsable des manifestations du Kursaal, Tinka Jakob, sur le plan des sièges pour les 250 délégués et les quelque 200 autres participants. Beatrice Ben Amara veille à ce que les tables soient munies d'une affiche d'identification indi-

quant également le nombre de voix, à ce qu'un bouquet de fleurs aux couleurs du SEV se trouve sur la tribune, etc.

Les contrats règlent sur plus de dix pages A4 chaque détail pour les deux jours du congrès, des microphones aux écouteurs de la traduction simultanée en passant par les pupitres et par les projecteurs destinés aux stands. Cinq places de stationnement sont réservées au SEV pour lui permettre d'amener au Kursaal une quantité de matériel de bureau, des ordinateurs, des lampes, une photocopieuse. La livraison directe des petits

cadeaux, les installations techniques qu'implique le programme d'accompagnement du repas du soir, le comptoir des spiritueux (que chacun paie de sa poche), tout est réglé comme du papier à musique.

Le premier jour, le repas de midi composé de trois plats sera coordonné avec les menus servis la veille lors des assemblées de délégués. Ben Amara invitera les personnes végétariennes à s'annoncer au début du congrès. Le second jour, des sandwiches seront remis aux participants, cette fois contre un bon... S'y ajoutent les collations servies

lors des pauses, un buffet de boissons permanent et un buffet de fruits sponsorisé.

Pour terminer, les deux femmes jettent un coup d'œil sur le local situé près de l'arène, qui abritera le matériel. Contrainte de transférer quelques personnes, Beatrice se renseigne pour savoir si des chambres supplémentaires sont disponibles; Tinka Jakob ne peut rien promettre à cause des championnats du monde de hockey sur glace.

« Je suis plus tranquille lorsque tous les délégués ont un hébergement », déclare-t-elle. Il faut s'attendre à des modifications de réservation

pour des délégués suppléants ou des invités jusqu'au dernier moment. Elle sait qu'elle devra envoyer et remettre des classeurs, des badges et des bons après coup et répondre à moult questions. En charge de la coordination du personnel SEV, Beatrice sera appelée à faire des prouesses les 19 et 20 mai.

Mais, elle se réjouit de rencontrer anciens et nouveaux participants et de savourer les moments de satisfaction lorsque « tout baigne » et quand les participants apprécient le travail effectué. Espérons-le. Bon courage!

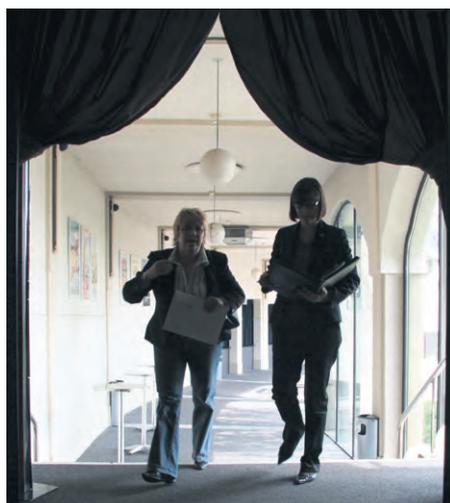
Texte et photos Markus Fischer



Beatrice Ben Amara devant le Kursaal de Berne.



Tinka Jakob, membre de l'équipe «events» du Kursaal de Berne, et Beatrice peaufinent la mise en place des 450 congressistes.



Dans le couloir des pas perdus.



Un dernier coup d'œil dans la salle où se déroulera le congrès.